

Le nombre de chômeurs instruits augmente

QUÉBEC (PC) — Il a été beaucoup plus difficile pour les diplômés universitaires de dénicher un emploi dans les années '70 au Québec et en 1978, par exemple, on dénombrait 11,000 nouveaux diplômés en chômage comparativement à 7,000 en 1975, soit une augmentation de 57 pour cent.

Si 4,5 pour cent de la masse des diplômés connaissent de telles difficultés, il n'en reste pas moins que les diplômés des universités jouissent encore d'une situation fort privilégiée par rapport à d'autres jeunes qui n'avaient pas atteint un niveau de scolarité aussi élevé au cours de la dernière décennie.

On serait porté à croire que la hausse importante dans la formation des nouveaux diplômés (22,410 en 1977 contre 9,240 en 1962) aurait causé cet état de chose mais la situation procède plutôt de deux facteurs principaux:

- A) L'insuffisance généralisée d'emplois pour tous les niveaux de scolarité (hausse générale du taux de chômage);
- B) La difficulté qu'a connue l'économie d'intégrer les jeunes arrivants sur le marché du travail.

Il existe toutefois des perspectives beaucoup plus intéressantes dans un avenir plus ou moins rapproché pour ceux qui seront appelés à remplir des postes requérant une formation universitaire.

En effet, compte tenu d'une hausse de la population totale au Québec et dans l'hypothèse que pour administrer et offrir un certain nombre de services à une société moderne, il soit nécessaire que la main-d'oeuvre hautement qualifiée s'accroisse au moins au même rythme que celui de la population dans son ensemble, on peut prévoir dès lors qu'à un taux de fréquentation scolaire constant, il se produise une pénurie de main-d'oeuvre hautement qualifiée.

Ces considérations sont tirées de la publication par le Conseil des universités d'une étude sur «Le marché du travail des diplômés universitaires au Québec» sous la direction de M. Jean-Michel Cousineau.



Le conseil des ministres du cabinet Lévesque siègeait depuis deux jours à Sainte-Marguerite. Si l'on en juge par cette photo prise hier, cet exer-

cice à l'extérieur de la capitale provinciale n'a pas été une partie de plaisir.

Lévesque a hâte au 24 juin

par Pierre VINCENT
De notre bureau de Québec

SAINTE-MARGUERITE STATION — «J'ai bien hâte au 24 juin, je sens que je vais avoir besoin de vacances», a laissé tomber un ministre à l'issue de la séance spéciale du conseil des ministres, qui s'est tenue jeudi et hier dans un hôtel des Laurentides.

Les quatre prochains mois laisseront peu de répit aux ministres québécois: en mars, ce sera le houleux débat de 35 heures sur la question; en avril, l'étude du budget; en mai, la campagne référendaire suivie, au tout début de juin, de la consultation populaire. Et, à travers tout ça, un peu de législation, un brin de négociations avec Ottawa, ainsi que la mise en vigueur de lois déjà passées comme la loi sur la santé et la sécurité au travail, la politique du livre,

l'augmentation des allocations aux parents d'handicapés.

«C'est une sorte de casse-tête chinois qu'il nous fallait résoudre, a expliqué le premier ministre hier en fin de journée. Il fallait trouver comment concilier notre rôle de gouvernement à celui de parti qui espère bien gagner le référendum.»

Les derniers sondages-maison du PQ donnent de 50 à 55 pour cent de oui. 62 pour cent chez les francophones. «Nous nous sentons en meilleure situation maintenant qu'en novembre ou décembre dernier quand nous étions au creu de la vague. Notre remontée n'est d'ailleurs pas imméritée: on a travaillé comme des chiens pour mener à bien les négociations dans les secteurs public et parapublic. Nous en sommes arrivés à des règlements avec 280,000 des quelque 300,000 employés, sans trop de dégâts en comparaison aux rondes précédentes.»

Le programme des prochaines semaines:

- des négociations avec Ottawa: «Pas question d'aller discuter d'affaires constitutionnelles, précise René Lévesque, mais quand nous connaîtrons les nouveaux ministres fédéraux, nous tâcherons de faire le point sur les négociations qui traînent depuis trop longtemps sur des dossiers comme l'usine d'eau lourde de Laprade, le sel des Iles-de-la-Madeleine... On pense aussi avoir droit à des sommes d'argent pour le Centre des congrès à Montréal. Toronto a déjà eu droit à \$30 millions, et il n'est même pas en marche comme le nôtre.»
- un peu de législation: «Il s'agit de choses déjà inscrites au feuilleton: création du fond forestier, uniformisation des tarifs d'électricité et perception des pensions alimentaires.»
- mais bien sûr le gros des travaux de la chambre portera es-

sentielle sur le débat sur la question.

En fait, il y aura surtout des travaux en commissions parlementaires, notamment pour l'étude des crédits découplant du budget que M. Parizeau déposera fin mars.

Parallèlement à tout cela, les ministres intensifieront leur action référendaire dans les régions.

M. Lévesque ne paraît pas inquiet outre mesure par le retour de M. Trudeau, et le rôle prépondérant que ce dernier jouera certainement pendant la campagne référendaire. «Il aura tellement à faire: un cabinet à bâtir, des solutions à trouver aux problèmes d'énergie, un budget...»

De l'après-référendum, il ne fut nullement question à ce conseil des ministres, a soutenu M. Lévesque, mais il n'a pas nié catégoriquement que des élections générales pourraient se tenir fin 80.

Afghanistan

Towe se rend chez Vance

WASHINGTON (UPI) — L'ambassadeur canadien à Washington, M. Peter Towe, a été reçu hier par le secrétaire d'Etat Cyrus Vance pour discuter de la riposte occidentale à l'intervention soviétique en Afghanistan.

L'entrevue s'est déroulée quelques heures seulement après le retour de M. Vance d'une tournée en Europe où il a cherché à coordonner la réponse de l'Occident à Moscou.

Le secrétaire d'Etat américain a renoncé à se rendre à Ottawa en raison du changement de gouvernement résultant des élections de cette semaine. Il a jugé plus approprié, dans les circonstances, de recevoir l'ambassadeur canadien.

70 p. cent de OUI chez les étudiants

Ce n'est qu'un tout petit indice de ce que pourrait être le vote étudiant francophone lors de la campagne référendaire, mais hier LA PRESSE a appris que plus de 10,000 étudiants, groupés dans cinq maisons d'enseignement, et qui ont participé au cours des quatre derniers mois à un vote référendaire sur le mandat de négocier la souveraineté-association, se sont prononcés dans une proportion de 70% pour un OUI au référendum.

À l'école Polytechnique de Montréal (3,000 étudiants), 69% des votants ont dit OUI; au Cégep de Ste-Foy (4,100), le résultat donne 65%; au cégep de Saint-Hyacinthe (1,700), 72%; au cégep de Hauterive (900), 75%; au cégep de Rimouski (3,700), 72M.

Essaierait-on d'empêcher Margaret d'aller à Tokyo?

TOKYO (UPI) — Les promoteurs qui ont demandé à Margaret Trudeau d'assister à l'inauguration d'une discothèque huppée de Tokyo ont prétendu hier qu'ils subissaient des pressions de la part de fonctionnaires canadiens pour qu'ils annulent leur invitation.

Margaret Trudeau doit recevoir \$20,000 seulement pour être présente, le 3 mars prochain, à l'ouverture de la discothèque «Night Story» située dans le quartier à la mode à Tokyo.

Selon le propriétaire de la boîte, M. Sasaki, ce sont des fonctionnaires de l'ambassade du Canada à Tokyo qui ont tenté de le dissuader d'inviter Mme Trudeau.

Un porte-parole de l'ambassade du Canada à Tokyo nie toutefois que des membres du personnel aient rendu visite au propriétaire du «Night Story».

Selon M. Sasaki, la discothèque a conclu une entente avec Margaret Trudeau, par l'intermédiaire de son avocat canadien, vers le milieu de février. «Elle sera notre principale attraction», a-t-il dit. Nous avons dépensé \$138,000 uniquement pour la visite de Mme Trudeau, y compris le \$20,000 qui lui sera remis. Nous avons pris un risque calculé, a-t-il ajouté, nous savions que M. Trudeau avait énormément de chances de l'emporter.»



Pas question de décret

Impasse avec les employés de soutien des cegeps

QUÉBEC (PC) — C'est l'impasse dans les négociations avec les 2,300 employés de soutien des cegeps que le gouvernement n'a pas l'intention de recourir à un décret pour mettre un terme à ce conflit qui paralyse 21 institutions collégiales.

Selon le principal négociateur patronal, M. Lucien Bouchard, il est toujours possible d'en venir à une entente négociée avec ces syndiqués en grève depuis un mois maintenant. Ces derniers ont pourtant rejeté vendredi la proposition globale de règlement de leur employeur et les négociations ont été suspendues pour la fin de semaine.

M. Bouchard a indiqué de plus qu'il ne serait pas encore nécessaire de faire de la récupération, c'est-à-dire de prolonger la session, si le conflit prenait fin au cours des prochains jours. «Mais nous approchons du point limite», a-t-il dit.

M. Bouchard a reproché à la CSN de tenter d'obtenir un règlement par une loi spéciale. «Un décret n'est pas une façon de tirer un syndicat d'un mauvais pas. C'est indécent de nous demander presque un décret.»

Quant aux points toujours en litige, il s'agit principalement des horaires de travail (le travail le soir), du temps supplémentaire effectué par les employés temporaires et de l'abolition de postes. À ce chapitre, le gouvernement refuse d'accorder le droit à l'arbitrage lorsqu'un poste est aboli. M. Bouchard a fait remarquer qu'il s'agissait d'une revendication des employés de soutien des commissions scolaires (FTQ-CSN) et que le gouvernement n'a pas cédé.

De plus, le gouvernement souhaite modifier une clause de la convention collective qui le contraint à répondre à un grief dans un délai de cinq jours, sous peine de la perdre.

Rupture complète entre la FTQ et la CSN

QUÉBEC (PC) — Le conflit scolaire aura consommé la rupture entre la FTQ et la CSN.

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Fernand Daoust, a affirmé hier que l'attitude hargneuse de la CSN conduisait à une rupture complète entre les deux centrales syndicales et laissait peu de chances de survie à un nouveau front commun dans le secteur public.

M. Daoust répliquait ainsi au président de la Confédération des Syndicats nationaux (CSN), M. Norbert Rodrigue, qui a accusé la FTQ de s'être fait le complice du gouvernement dans les négociations avec les employés de soutien des commissions scolaires.

Les 5,500 employés de soutien de la FTQ ont accepté les offres du gouvernement il y a déjà quelques temps mais les 10,000 affiliés à la CSN ont fait la grève pendant un mois et n'ont repris le travail

que cette semaine. Ils soutiennent cependant avoir obtenu de meilleures conditions de travail que leurs confrères.

M. Daoust n'a pas mâché ses mots pour décrire l'attitude de la CSN: «La CSN fait du marketing syndical, ce sont des faiseurs d'images qui tentent de faire croire que leur entente est supérieure à la nôtre, en vue de conditionner les syndiqués à une campagne de maraudage. Ils veulent faire avaler une couleuvre de taille à leurs membres. Quand on se fait rabaisser au niveau d'un syndicat de boutique, on se dit qu'est-ce qu'on fait là-dedans; on ne laissera pas cette dernière s'essuyer les pieds sur nous comme sur un tapis; y'a des limites à se faire écrire comme des suppôts de Satan... c'est la dernière fois qu'on se fait enfrouper dans un front commun pour une centrale qui veut se faire passer pour la plus forte, jusqu'au boutisme.»

M. Daoust a également fourni une autre explication au comportement de la CSN: la FTQ gagne

en popularité auprès de la clientèle non-syndiquée et la CSN veut freiner ce mouvement. Il devait reconnaître cependant que son organisation syndicale a perdu des adhérents au profit de l'autre au cours des derniers mois.

Des cosmétiques
Par ailleurs, le secrétaire général a soutenu que le soutien-CSN n'a pas fait de gains importants au terme de sa grève. «Des petits dépassements, des cosmétiques» au point, de dire M. Daoust, que la FTQ n'a pas l'intention de demander à ce que ces avantages négociés soient octroyés à ses membres. «Notre entente se compare avantageusement à la leur.»

En ce qui concerne ce conflit, M. Daoust a mentionné avoir refusé l'offre d'un cartel en février parce qu'une entente était survenue avec le gouvernement et avait été ratifiée par les assemblées générales.

Il a reproché aussi à ces derniers d'avoir déclenché la grève une journée avant les enseignants, ce que n'aurait pas prisé la CEQ.

Somme toute, selon lui, la CSN a cherché continuellement à voler la vedette à ses partenaires du front commun et maintenant, elle a de la difficulté à justifier sa grève de prestige et cherche des boucs-émissaires.

Une paix fragile
Par ailleurs, des porte-parole ont indiqué hier que des moyens de pression pourraient être pris si on ne réussit pas à s'entendre dans le secteur des affaires sociales. On éprouve des difficultés à traduire l'entente de principe dans des textes de convention collective. La fin de semaine devrait être décisive, affirmait-on. Faute de pouvoir s'entendre, ces employés pourraient débrayer à nouveau.



M. Fernand Daoust

L'archevêque de San Salvador accuse la droite de provoquer une guerre civile



Pierre
SAINT-GERMAIN
Envoyé spécial
de LA PRESSE

SAN SALVADOR — Le spectre d'une guerre civile hante de plus en plus le Salvador et la rumeur d'un prochain coup d'Etat, cette fois par les éléments les plus conservateurs des Forces armées, se répand dans certains milieux.

M. Francisco Ricardo Lima, ex-vice-président du pays, a déclaré à LA PRESSE qu'il n'écarterait pas l'éventualité d'une guerre civile à brève échéance par suite, notamment, d'un «mouvement désespéré de l'extrême gauche». Par contre, l'archevêque de San Salvador, Mgr Oscar Romero, a accusé la droite d'essayer de provoquer cette guerre civile. «La droite veut faire en sorte que les couches populaires se lancent dans une insurrection afin de pouvoir mieux les écraser avec toute la force qu'elle possède», a-t-il affirmé en indiquant que l'Eglise catholique serait du côté des organisations populaires dans l'éventualité d'une insurrection qu'elle jugerait légitime.

Morcosme et subversion

Agé de 63 ans, ex-ambassadeur du Salvador au Canada, présentement avocat d'une société exportatrice de café, principale source de devises du pays, M. Lima a souligné qu'une autre raison lui fait craindre la guerre civile: «Si la situation économique ne s'amé-

liore pas d'ici à deux mois, la faim sévira dans tout le pays et il y aura un soulèvement populaire. Ce sera très dangereux. L'armée peut lutter contre la subversion, mais elle ne peut pas lutter contre un peuple. La seule manière d'éviter la guerre civile, à mon avis, c'est d'adopter immédiatement un programme économique et un programme politique de nature à donner suffisamment confiance au secteur privé pour qu'il engage des investissements créateurs d'emploi.»

M. Lima, qui se déplace en voiture blindée et dispose de gorilles armés de mitrailleuses, estime que le gouvernement doit accorder la priorité à l'élimination de la subversion. «Les rançons obtenues par les groupes subversifs pour la libération d'otages s'élèvent à quelque \$70 millions et servent à l'achat d'armes», a-t-il soutenu.

Se prononçant en faveur de réformes non radicales, il a accusé les démocrates chrétiens — membres de la junte militaro-civile — de vouloir aider la gauche pour être bien vus du peuple auprès duquel ils n'ont pas d'assises. «L'armée, que je crois divisée, est dégoûtée de sa collaboration avec les démocrates chrétiens. Ce sont les protégés du gouvernement américain, qui a dit clairement aux militaires qu'il ne reconnaîtrait pas un gouvernement ne comprenant pas de civils. Que reste-t-il alors à faire? Le gouvernement pourrait faire appel à des technocrates.»

M. Lima, qui s'exprime aisément et correctement en français, a accusé Mgr Romero d'être «l'un des grands coupables» de l'agitation. «L'archevêque incite les groupes subversifs à continuer

leur lutte, mais il ne parle pas des moyens de résoudre le problème. Pour moi, c'est un hypocrite. Ses vues sont d'ailleurs loin d'être partagées par d'autres dignitaires de l'Eglise.»

La position de l'Eglise

Mgr Romero nie catégoriquement les accusations de la droite selon lesquelles il se fait le promoteur d'une insurrection populaire. «Ceux qui veulent cette insurrection, ce sont les gens de droite, a-t-il assuré dans un entretien avec quelques journalistes étrangers. La gauche ne recherche pas un affrontement, parce qu'elle ne se sent pas assez forte face à la droite.»

A la question de savoir si l'Eglise catholique salvadorienne serait du côté des organisations populaires dans l'éventualité d'une guerre civile, l'archevêque a répondu: «L'Eglise a une morale très traditionnelle en ce qui concerne les traditions d'une insurrection populaire. En cas d'insurrection, la première chose que ferait l'Eglise

serait de juger si les conditions existantes la rendent légitime. Dans l'affirmative, l'Eglise accompagnerait l'insurrection populaire.»

Mgr Romero a toutefois précisé que «les méthodes de l'Eglise ne sont pas celles des organisations de gauche, même si nos revendications convergent avec les leurs». Il a reproché aux organisations populaires de ne pas présenter de «projet contenant des solutions pratiques aux problèmes qui se posent». D'autre part, a-t-il ajouté, la droite recherche une paix qui ne dérange pas les injustices sur lesquelles repose la société salvadorienne. «La paix que l'Eglise propose doit être fondée sur la justice», a-t-il affirmé.

L'archevêque — homme trapu, aux cheveux grisonnants, âgé de 62 ans, dont la candidature a été présentée au prix Nobel de la paix en 1979 — a écrit au président Carter pour lui faire part de son opposition ferme à toute aide militaire américaine au gouverne-

ment salvadorien. «L'aide étrangère, d'où qu'elle vienne, est bienvenue dans la mesure où elle peut être utile au peuple. Mais une nouvelle aide militaire américaine au Salvador ne ferait que renforcer encore la répression qu'exerce le gouvernement salvadorien», a-t-il précisé dans son entretien avec les journalistes étrangers.

A plus forte raison, l'Eglise catholique ne manquerait pas de s'opposer à une éventuelle intervention des «Marines» au Salvador. «La Conférence des évêques latino-américains, à Puebla, a condamné ce genre d'intervention et aussi tout ce qui va au détriment de la liberté des peuples», a-t-il rappelé.

Réformes nécessaires

Pour ce qui est du rôle que joue actuellement la démocratie chrétienne au Salvador, il a dit: «C'est un rôle de bonne volonté, mais la ligne répressive qui existe au sein de la junte laisse sans effet tout ce que la bonne volonté peut faire. Le peuple n'accorde aucun crédit au gouvernement, qui est appuyé par des forces répressives. On ne pourra gagner la confiance du peuple que par l'abandon de la répression et la réalisation de réformes concrètes dans l'intérêt populaire.»

Selon la Commission salvadorienne des droits de l'homme, «le nombre de personnes assassinées, disparues ou détenues, depuis le coup d'Etat mystère du 15 octobre dernier, est plus élevé qu'il ne l'était pendant les derniers mois de la dictature du général Humberto Carlos Romero. La Commission estime à plus de 500 le nombre de prisonniers politiques actuellement détenus dans des cachots officiels ou clandestins.

Les Canadiens sains et saufs

de notre envoyé spécial

SAN SALVADOR — Les ressortissants canadiens résidant au Salvador sont sains et saufs, signale-t-on. Le Canada n'a pas d'ambassade dans ce pays, mais son ambassadeur à San José (Costa Rica), M. Robert Douglas Firs, est également chargé de la représentation diplomatique canadienne à San Salvador. «Aux dernières nouvelles, a-t-il dit au cours d'une conversation téléphonique entre la capitale

salvadorienne et San José, il n'y avait au Salvador que 16 ressortissants canadiens connus et inscrits dans notre registre.» M. Firs a par ailleurs indiqué que le gouvernement canadien avait pris des mesures en vue de pouvoir évacuer tous les Canadiens du Salvador en cas d'urgence. Un certain nombre d'autres ressortissants canadiens ont jugé bon de quitter ce pays, au cours de la dernière période, en raison des troubles qui s'y déroulent.

La commission de l'ONU entreprend aujourd'hui sa mission à Téhéran

par Robert POULIOT
collaboration spéciale

CHYPRE — L'opération internationale visant à libérer les 50 otages américains détenus en Iran s'est remise en branle aujourd'hui avec le départ pour Téhéran des cinq membres de la commission Waldheim et de l'avocat panaméen chargé de l'extradition du chah.

Après le règlement de «détails techniques» entre le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, et les autorités iraniennes, MM. Louis-Edmond Pettiti, de France, Mohammed Bedjaoui, d'Algérie, Adib Daoudy, de Syrie, Andres Aguilar Mawdsley, du Venezuela, et Harry Jayewardene, du Sri Lanka, ont reçu hier après-midi à Genève le feu vert pour se rendre à Téhéran. Simultanément, Me Juan Materno Vasquez, agissant pour le compte de l'Iran dans les procédures d'extradition du chah à Panama, a quitté Paris hier après-midi pour la capitale iranienne.

En principe, les membres de la commission Waldheim devraient séjourner au moins 7 à 10 jours à Téhéran et, selon des sources proches de la commission, il n'est pas

exclu que les otages soient transférés dans un hôpital avant la publication d'un rapport préliminaire. Mais c'est seulement après cette publication, précisent les sources, que les otages pourraient quitter définitivement l'Iran, peut-être à bord d'un appareil de Swissair «à cause de la neutralité suisse».

Toutefois, ce scénario dépendra en bonne partie des mesures que prendra le président Bani-Sadr pour retirer des demain la radiotélévision iranienne du contrôle des étudiants de l'ambassade. Sentant leur pouvoir de plus en plus menacé par un accord irano-américain, la faction radicale et majoritaire des gardiens de l'ambassade vient d'encercler les bâtiments de l'avenue Taleghani de sacs de sable et de barricades et menacent de transférer clandestinement en Syrie 5 à 6 otages coupables, selon les documents secrets déposé à la chancellerie, d'activités d'espionnage.

Le problème du chah

C'est également demain que Me Vasquez, ex-premier ministre de Panama et ex-président de la Cour suprême, entend livrer une conférence de presse. Selon l'un de ses collaborateurs, il annoncera «qu'il y a 70 pour cent des chances que la cause d'extradition du chah soit acceptée sur le plan juridique à Panama». Cependant, compte-t-il expliquer, cette réponse favorable dépendra de la volonté des autorités iraniennes et du prochain parlement de suspendre la peine de mort pour l'ancien monarque, une condition sine qua non pour toute extradition puisque cette peine n'existe pas à Panama.

Reste que l'ultime décision panaméenne, selon le texte même de la constitution, dépend du pouvoir exécutif qui devra en faire une question politique.

Des sources ont révélé à LA PRESSE que des dispositions spéciales auraient déjà été prises à cet égard en Iran, au cas où les dirigeants panaméens iraient à l'encontre des avis juridiques. En effet, les dirigeants des travailleurs des ports iraniens, liés à la Société nationale des pétroles, auraient déjà obtenu l'accord du Koweït, de Bahrein, de Qatar et d'Abu Dhabi pour boycotter le chargement de pétrole à bord de tout cargo battant pavillon panaméen si, une fois réglée la crise des otages, Panama refusait de livrer le chah pour des considérations politiques. Loin de marquer un désaccord profond entre les deux Etats sur l'avenir du roi, ces dispositifs serviraient tout au plus à faciliter le travail de persuasion politique des dirigeants panaméens auprès de leur propre électo-



Le président Bani-Sadr (au centre) a assisté hier à la prière traditionnelle du vendredi à l'université de Téhéran, en compagnie du ministre des Pétroles, M. Ali Akbar Moïnfar (à sa gauche).

Bani-Sadr: Fini le désordre

d'après AFP, Reuter

Alors que la commission d'enquête de l'ONU sur le régime du chah arrive à Téhéran ce soir, le président iranien, M. AbolHassan Bani-Sadr a lancé un appel à l'ordre et à la discipline affirmant que «l'Iran vivait ses derniers jours de désordre» et que les «comploteurs vivent aussi leurs derniers jours».

Attaquant, en fait, sans les nommer, «les Gardiens de la Révolution» qui ont failli, selon lui, dans leur tâche de maintien de l'ordre, le président Bani-Sadr a précisé que «80 p. cent des désordres nous sont imputables et dix p. cent sont le fait de nos ennemis». Il a fait implicitement allusion aux troubles du 7 février dernier dans la province à majorité turkmène de Gorgan, et aux affrontements de ces derniers jours à Téhéran, Chiraz et Zahedan, entre extrémistes musulmans — le parti d'ALLAH — et des groupes progressistes. D'ailleurs, les affrontements entre les deux factions islamiques rivales font tache d'huile. C'est ainsi qu'à Qa'em Char, ville du nord de l'Iran, de violents combats de rues ont occasionné plus de 500 blessés. Fidèles à une tactique qui leur est désormais familière, les intégristes ont attaqué systématiquement tous les rassemblements des musulmans progressistes. Les écoles ont été fermées et les habitants ont été priés de rester chez eux.

Par ailleurs, plusieurs centaines de manifestants se sont regroupés hier devant l'ambassade américaine à Téhéran où les étudiants islamiques détiennent depuis le 4 novembre une cinquantaine d'otages. Les manifestants ont exprimé leur soutien aux étudiants islamiques et crié des slogans anti-américains. Cette manifestation, la plus importante depuis plusieurs semaines, s'est déroulée après la prière du vendredi au cours de laquelle le président iranien M. AbolHassan Bani-Sadr a lancé son appel à l'ordre et à la discipline dans le pays.

Cette manifestation est intervenue à la veille de l'arrivée de la commission d'enquête sur le chah. A cet égard, un avocat agissant pour le compte du gouvernement iranien a accusé Panama de ne pas appliquer ses propres lois au sujet de la demande d'extradition du chah.

Tito résiste, branché sur un rein artificiel

d'après AFP et AP

Le maréchal Tito est branché sur un rein artificiel, ont confirmé pour la première fois, hier, les médecins du président yougoslave. Dans un bulletin de santé, ils ont indiqué «qu'en raison de l'affaiblissement des fonctions rénales, une hémodyalyse est appliquée avec succès depuis quelques jours, que d'autres mesures de soins intensifs sont également appliquées, mais que l'état général du président est sans changement important, c'est-à-dire qu'il ne s'améliore pas».

Les médecins ne le cachent plus. Le maréchal Tito, 87 ans, est toujours dans un état grave et il ne faut plus espérer de miracle. C'est pourquoi, la Yougoslavie s'installe sans à-coup, du vivant de son président, dans l'ère successorale et une intense activité politique se poursuit.

Ainsi, hier, le premier ministre Djuranovic a reçu les ambassadeurs de RFA, d'Iran et d'Albanie. Le vice-président Kolisevski, qui assume la direction de l'Etat, a fait parvenir un message offrant les vœux de la Yougoslavie à la Guyane, à l'occasion de la fête nationale de ce pays.

dépêches

UNE ISRAËLIENNE retenue prisonnière à Beyrouth depuis six ans pour ses activités d'espionnage a été échangée hier pour deux guérilleros palestiniens purgeant des peines d'emprisonnement à vie en Israël. L'échange a eu lieu sous les auspices de la Croix-Rouge internationale, sur l'aéroport de Larnaca, à Chypre, où d'importantes mesures de sécurité avaient été mises en place. La femme, non identifiée, avait été arrêtée en 1974 au Liban où elle se faisait passer pour une psychologue arabe. Les Palestiniens, William Nassar et Abu Ali, avaient été arrêtés à Jérusalem et Gaza.

LE PRINCE Norodom Sihanouk s'est déclaré hier, décidé à entrer en lutte contre les forces vietnamiennes et celles du régime de M. Heng Samrin au Cambodge, s'il parvient à trouver l'aide militaire nécessaire. Au cours d'un petit déjeuner de presse à Washington, l'ancien chef d'Etat cambodgien, renversé en 1970, a précisé être venu chercher une aide militaire américaine. Il ne s'attend d'ailleurs pas à ce que les Etats-Unis se montrent très coopératifs, mais il espère que Washington acceptera de faire pression sur la Thaïlande pour qu'elle laisse pénétrer au Cambodge une éventuelle force armée «silhanoukiste». Il a aussi demandé une aide militaire à la Chine.

BOYCOTTAGE de réceptions soviétiques. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest ne seront pas représentés aujourd'hui à la réception donnée par les autorités militaires de l'URSS à l'occasion du 62e anniversaire de l'armée soviétique, à cause de l'intervention armée de l'URSS en Afghanistan. L'Australie et la Chine auraient également décidé de ne pas participer à cette réception tandis que la France n'a pas encore annoncé sa décision. Dans différentes capitales, les Occidentaux ont boudé les réceptions soviétiques.

LES AUTORITÉS mexicaines ont mis en place un important dispositif policier autour des ambassades d'Algérie et du Brésil à Mexico après que ces dernières eurent reçu plusieurs menaces anonymes d'occupation. Ces menaces, indique-t-on de sources policières, émanaient des partisans du Front national démocratique populaire qui occupent depuis lundi dernier les locaux des missions diplomatiques belges et danoises.

DÉMENTI du ministre israélien de la Défense Ezer Weizman à l'effet qu'Israël ait fait exploser, il y a six mois, une charge nucléaire au large des côtes d'Afrique du Sud. C'est une invention de toutes pièces, a-t-il dit, à la suite de révélations en ce sens de la chaîne de télévision américaine CBS. Un livre écrit par deux Israéliens l'affirmait toutefois, mais quelqu'un qui connaît les auteurs prétend à son tour qu'il s'agit d'un truc publicitaire destiné à mousser l'oeuvre non encore publiée. A Washington, des savants essaient toujours de déterminer l'origine du double éclair qui sillonna le ciel en septembre dernier.

DES CONSULTATIONS directes entre Londres et Dublin sur l'avenir politique de l'Irlande du nord sont «absolument exclues pour le moment», estime-t-on dans les milieux gouvernementaux britanniques après les propositions en ce sens lancées la semaine dernière par le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey. Le gouvernement britannique a d'ailleurs précisé hier qu'il n'avait toujours pas reçu d'invitation officielle de Dublin pour participer à de telles consultations et que la question de l'avenir de l'Ulster «ne serait pas à l'ordre du jour» des entretiens que doivent avoir les mois prochains à Londres les ministres britannique et irlandais des Affaires étrangères, Lord Carrington et Brian Lenihan.

L'AVIATION éthiopienne a bombardé deux villes de Somalie du sud, jeudi et vendredi, tuant huit personnes et en blessant 29, a annoncé hier un communiqué militaire somalien. Le bombardement de vendredi a fait 4 blessés dans la ville de Huddur (région de Bay) et celui de jeudi 8 tués et 25 blessés dans la ville de Garbaharrey, capitale de la région de Gedo, ajoute le communiqué.

Un attentat revendiqué par l'ETA

MADRID (AFP) — L'organisation autonomiste basque ETA-PM (politico-militaire) a revendiqué hier soir l'attentat perpétré jeudi soir contre le palais de la présidence du gouvernement à Madrid. Une grenade, lancée d'une certaine distance, a fait explosion sur l'héliport du palais de la Moncloa, résidence du premier ministre Adolfo Suarez. L'engin a creusé un trou, mais n'a pas fait de blessés.

Au cours d'une conférence de presse tenue dans un endroit secret du Pays basque, l'ETA a posé quatre conditions au gouvernement pour mettre un terme à sa lutte armée, notamment le transfert immédiat au conseil général basque (gouvernement autonome provisoire) de toutes les compétences du statut d'autonomie approuvé par référendum le 25 octobre dernier. Il réclame aussi le retour de tous les prisonniers basques en Euskadi et la suppression des mesures policières spéciales adoptées depuis le 2 février et l'établissement d'une police autonome.

le monde

Les événements de Rhodésie inquiètent les pays africains

d'après UPI, AFP, Reuter

D'après un porte-parole britannique, MM. Nkomo et Mugabe ont accepté d'enjoindre fermement à leurs troupes de demeurer dans les camps de rassemblement après la tenue des élections. Cette décision confirme le pessimisme profond des milieux diplomatiques et gouvernementaux à Londres face à la dégradation de la situation en Rhodésie.

En effet, on craint que la guerre ne reprenne si, éventuellement, les 22.000 guérilleros quittent les camps avant qu'un gouvernement à majorité noire soit installé. D'ailleurs, le secrétaire général du Commonwealth, M. Shridath Ramphal, a été reçu hier par Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, au sujet de l'évolution de la situation en Rhodésie. La tenue des entretiens n'a pas été révélée mais on sait que le secrétaire général du Commonwealth avait fait savoir à la presse qu'il entendait faire part à Lord Carrington de la « crise de confiance » que suscite au sein des pays africains l'évolution des événements en Rhodésie.

Selon des diplomates africains, M. Ramphal a été chargé d'intervenir auprès du secrétaire au Foreign Office afin que celui-ci ordonne au gouverneur britannique, Lord Soames, de « restaurer l'équilibre » entre les parties dans le pays comme convenu lors des Accords de Lancaster House.

Cette rencontre intervient au moment où a été formée la mission de l'ONU, comprenant une demi-douzaine d'observateurs, qui doit assister au déroulement des élections générales en Rhodésie. Cette mission a été formée à la demande des pays africains qui reprochent à l'administration britannique en Rhodésie de faire preuve « de partialité » et de « violer » les accords de Lancaster House. Cette mission sera dirigée par M. Perez de Cuellar, sous-secrétaire général des Nations Unies.

Par ailleurs, Amnistie Internationale a affirmé, dans un communiqué publié hier, que « les droits de l'homme sont violés en Rhodésie sous l'autorité britannique ». L'organisation internationale, ajoute le communiqué, a

adressé à Lord Soames, gouverneur de Rhodésie, le 15 février, un télégramme pour lui exprimer son inquiétude devant la façon dont « l'administration rhodésienne continue de maintenir la loi et l'ordre selon ses propres critères ».

Après avoir « pris acte de refus de Lord Soames d'interdire officiellement la torture », Amnistie Internationale note aussi « le refus du gouverneur de permettre à la Croix-Rouge internationale de rencontrer les personnes détenues en vertu de la loi martiale et les prisonniers politiques ».

Estimant à 600 le nombre de personnes « détenues au secret en vertu des règlements établis par l'ancien régime », à 2000 celles « détenues en vertu de la loi martiale, toujours en vigueur » et entre 3 et 6.000 le nombre de prisonniers politiques, Amnistie Internationale reconnaît cependant « des améliorations très nettes » dans le domaine du respect des droits de l'homme depuis l'arrivée de Lord Soames en décembre dernier.

Le conflit de l'acier dans une impasse après 2 mois en G.-B.

LONDRES (AFP) — La grève de la sidérurgie britannique est en passe d'entamer son troisième mois sans aucune perspective de règlement, après la rupture des négociations, hier soir, entre la direction et les syndicats de la British Steel.

Les représentants des 100.000 grévistes et les dirigeants de l'entreprise nationalisée se sont quittés en complet désaccord, après cinq heures de discussions stériles, et aucune nouvelle rencontre n'est prévue. Le conflit, entamé le 2 janvier dernier, est ainsi dans une impasse totale.

Les deux syndicats qui animent la grève, la Confédération des métiers du fer et de l'acier et le Syndicat des employés des hauts-fourneaux, ont réclamé hier une augmentation d'au moins 20 pour cent. Le patronat, de son côté,

s'en est tenu à sa dernière offre de 14,4 pour cent, qu'il présente comme définitive.

La rupture des négociations dément l'optimisme affiché par plusieurs ministres du cabinet conservateur de Mme Margaret Thatcher, qui prévoyait un assouplissement mutuel des positions. La motion de censure travailliste sur la politique économique du gouvernement, que les Communes doivent débattre jeudi prochain, garde ainsi toute son actualité.

L'existence d'un plan de restructuration de la British Steel, qui prévoit 50.000 licenciements d'ici à six mois, complique le conflit. Les deux problèmes, selon les syndicats, pourront de moins en moins être dissociés dans les négociations ultérieures.

Les deux parties s'étaient expli-

quées ensemble jeudi devant la Commission européenne à Bruxelles. Plusieurs membres de la commission, dont M. Henk Vredeling, commissaire aux Affaires sociales, avaient estimé qu'un programme aussi expéditif de licenciement n'était pas acceptable.

Cependant, le gouvernement britannique n'a pas modifié sa position. Hier matin, Sir Keith Joseph, ministre de l'Industrie, a affirmé à nouveau que la British Steel ne recevrait pas plus de 450 millions de livres au cours de l'exercice 1980-81, avant d'avoir à voler de ses propres ailes.

Par ailleurs, la majorité des mineurs gallois appelés à une grève générale à partir de lundi pour protester contre les effets du plan de la British Steel ont refusé, hier, de cesser de travailler.

PRIX DU LAIT DE CONSOMMATION

EN VIGUEUR LE 18 février 1980

Par ordonnance rendue le 21 janvier 1980, la Régie des marchés agricoles du Québec décreta qu'à compter du 18 février 1980, les prix de détail du lait de consommation sont les suivants:

		1 litre	2 litres	4 litres
Région I:				
Lait 3.25% m.g.	au comptoir	0.62\$ à 0.67\$	1.22\$ à 1.32\$	2.34\$ à 2.58\$
	à domicile	0.64\$ à 0.69\$	1.24\$ à 1.34\$	2.38\$ à 2.62\$
Lait 2% m.g. et lait U.H.T.	au comptoir	0.59\$ à 0.64\$	1.16\$ à 1.26\$	2.21\$ à 2.45\$
	à domicile	0.61\$ à 0.66\$	1.18\$ à 1.28\$	2.25\$ à 2.49\$
Lait 1% m.g.	au comptoir	0.56\$ à 0.61\$	1.10\$ à 1.20\$	2.11\$ à 2.35\$
	à domicile	0.58\$ à 0.63\$	1.12\$ à 1.22\$	2.15\$ à 2.39\$
Lait écrémé	au comptoir	0.54\$ à 0.59\$	1.05\$ à 1.15\$	2.00\$ à 2.24\$
	à domicile	0.56\$ à 0.61\$	1.07\$ à 1.17\$	2.04\$ à 2.28\$
Région II:				
Lait 3.25%	au comptoir	0.65\$ à 0.73\$	1.28\$ à 1.44\$	2.46\$ à 2.78\$
	à domicile	0.67\$ à 0.75\$	1.30\$ à 1.46\$	2.50\$ à 2.82\$
Lait 2% m.g. et lait U.H.T.	au comptoir	0.62\$ à 0.70\$	1.22\$ à 1.38\$	2.33\$ à 2.65\$
	à domicile	0.64\$ à 0.72\$	1.24\$ à 1.40\$	2.37\$ à 2.69\$
Lait 1% m.g.	au comptoir	0.59\$ à 0.67\$	1.16\$ à 1.32\$	2.23\$ à 2.55\$
	à domicile	0.61\$ à 0.69\$	1.18\$ à 1.34\$	2.27\$ à 2.59\$
Lait écrémé	au comptoir	0.57\$ à 0.65\$	1.11\$ à 1.27\$	2.12\$ à 2.44\$
	à domicile	0.59\$ à 0.67\$	1.13\$ à 1.29\$	2.16\$ à 2.48\$

- 1* Région I: Le territoire du Québec à l'exception des territoires de la région II, de ceux situés au nord du 50e parallèle (sauf la municipalité de Sept-Îles), de l'île d'Anticosti et des îles-de-la-Madeleine.
- 2** Région II: a) Les comtés municipaux d'Abitibi, Bonaventure, Gaspé-Est, Gaspé-Nord, Saguenay et Témiscamingue, ainsi que les municipalités de cités et villes comprises à l'intérieur de ces comtés;
- b) Les municipalités de Label-sur-Quévillon et de Matagami;
- c) La municipalité de Chibougamou ainsi que les municipalités situées à moins de 50 milles de cette dernière.

210 est, boul. Crémazie Montréal H2M 1L5 (514) 873-4024

Nous remboursons tous les coupons de produits de magasins d'alimentation

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de chaque famille!



Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur lundi et mardi les 25 et 26 février 1980

C'est beaucoup mieux chez A&P

AUBAINES DU DEBUT DE SEMAINE

Lundi et mardi seulement

Épargnez 23¢

OEUFs

Calibre gros catégorie "A"

Limite 3 douzaines par client



89¢

Notre prix rég 1.12

Épargnez 60¢

CAFE 8 O'CLOCK

Un superbe mélange de riches cafés brésiliens

Moulu au magasin au moment de l'achat

Sac 1 lb



339

Notre prix rég 3.99

AVEC COUPON CI-DESSOUS

Épargnez 24¢

JUS D'ORANGE KENT

Surgele Kent 12.5 oz

59¢

Notre prix rég 83c

Épargnez 66¢

DETERSIF TIDE

En poudre 6 litre



299

Notre prix rég 3.65

Achetez-en 7 Épargnez 56¢

PAMPLEMOUSSE BLANCS

Provenance de la Floride Grosseur 48

799¢

Notre prix rég 4 pour 89c

FOIE DE BOEUF

Congele

99¢

BACON DE FLANC

Bon Appétit 500 g



CAFE 8 O'CLOCK

Un superbe mélange de riches cafés brésiliens

Limite un sac par client. Valable jusqu'au lundi et mardi le 25 et 26 février 1980

AVEC CE COUPON

Épargnez 60¢

Notre prix rég 3.99

603

AUBAINES DU DEBUT DE SEMAINE

19 QUESTIONS SUR UN RÉFÉRENDUM AU QUÉBEC

En juin 1978, l'Assemblée nationale adoptait la «Loi sur la consultation populaire».

L'administration de cette loi et son application lors de tout référendum relèvent du Directeur général des élections et du Directeur général du financement des partis politiques.

Le Directeur général des élections possède à l'égard de la tenue d'un référendum des pouvoirs analogues à ceux que la Loi électorale lui confère. Il doit assurer le déroulement normal des opérations nécessaires à la tenue d'un référendum. La formation des comités nationaux, le

droit à l'information, l'émission des brefs, le droit de vote, les listes électorales, le vote par anticipation et le scrutin relèvent de sa juridiction.

Le but de la présente brochure est de permettre à tous les électeurs de se familiariser avec les principales dispositions de la Loi sur la consultation populaire, concernant le déroulement d'un référendum au Québec. Cette brochure a été conçue dans l'éventualité de la tenue d'un référendum avant le prochain recensement annuel.

C'est important d'être bien renseigné



Le Directeur général des élections du Québec

Le Directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, C.R., nomme à ce poste par l'Assemblée nationale suite à une résolution approuvée à l'unanimité des membres de l'Assemblée, à la responsabilité de surveiller l'exécution de la «Loi sur la consultation populaire» (Référendum) sauf à l'égard des dispositions concernant le financement des comités nationaux.

1. QU'EST-CE QU'UN RÉFÉRENDUM?

Le référendum est un mode de consultation populaire par lequel la population exprime son avis sur une question approuvée ou un projet de loi adopté par l'Assemblée nationale.

Le référendum a pour but de consulter les électeurs sur un sujet donné au moyen d'un scrutin dont le déroulement est analogue à celui d'une élection générale.

2. QUI PEUT ORDONNER LA TENUE D'UN RÉFÉRENDUM?

Le gouvernement peut ordonner que les électeurs soient consultés par référendum:

- sur une question approuvée par l'Assemblée nationale, ou
- sur un projet de loi adopté par l'Assemblée nationale.

3. QUI DÉCIDE DU TEXTE FINAL DE LA QUESTION?

- Sur une question proposée par le Premier ministre;

L'Assemblée nationale approuve le texte final de la question, suite à un débat privilégié de 35 heures. Au cours de ce débat, des amendements et des sous-amendements peuvent être apportés au texte de la question.

- Sur une question contenue dans un projet de loi;

L'Assemblée nationale adopte le texte final de la question de la même manière que tout autre article d'un projet de loi proposé. Au cours de l'étude de ce projet de loi, des amendements et des sous-amendements peuvent être apportés au texte de la question.

4. QUEL EST LE RÔLE DU CONSEIL DU RÉFÉRENDUM?

La Loi sur la consultation populaire prévoit la constitution d'un Conseil du référendum qui est composé de trois juges de la Cour provinciale. Ce Conseil a juridiction sur toutes procédures judiciaires relativement à un référendum et à l'application de la Loi sur la consultation populaire.

5. QUI REPRÉSENTE CHACUNE DES OPTIONS SOUMISES LORS D'UN RÉFÉRENDUM?

Les comités nationaux. Pendant la période référendaire, c'est par l'entremise d'un comité national que chaque option soumise au référendum est défendue et que les fonds en faveur d'une option sont constitués et dépensés.

6. QU'EST-CE QU'UN COMITÉ NATIONAL?

Dans les 7 jours suivant l'adoption d'une question ou d'un projet de loi, les députés sont invités à s'inscrire auprès du Directeur général des élections, en faveur de l'une ou l'autre des options soumises à la consultation. Les députés inscrits en faveur de chaque option forment alors des comités provisoires.

Si à la fin du délai de 7 jours, aucun député ne s'est inscrit en faveur de l'une ou l'autre des options, le Directeur général des élections invite au moins 3 et au plus 20 électeurs à former le comité provisoire en faveur de cette option. Ces électeurs sont choisis parmi des personnes publiquement identifiées à cette option.

7. QUAND UN COMITÉ NATIONAL ENTRE-T-IL EN FONCTION?

Un comité national entre en fonction lorsque:

- le Directeur général des élections a convoqué chaque comité à une réunion;
- le comité a élu son président;
- le comité a adopté les règlements le régissant;
- le comité a transmis au Directeur général des élections ses règlements et le nom de son président.

8. UN COMITÉ NATIONAL PEUT-IL METTRE SUR PIED UNE INSTANCE AU NIVEAU LOCAL?

Oui. Par règlement, un comité national peut prévoir la mise sur pied d'une instance au niveau de chaque district électoral et ce, sur autorisation du président du comité national.

9. UN GROUPE FAVORABLE À UNE OPTION PEUT-IL S'AFFILIER À UN COMITÉ NATIONAL?

Oui. Les comités nationaux peuvent prévoir également, par règlement, l'affiliation de groupes favorables à l'option qu'ils défendent. Les comités nationaux doivent voir à l'établissement de normes, conditions et modalités régissant cette affiliation et le financement de ces groupes.

10. OÙ L'ÉLECTEUR POURRA-T-IL TROUVER UN EXPOSÉ DES OPTIONS SOUMISES AU RÉFÉRENDUM?

Une brochure expliquant chacune des options soumises au référendum doit être transmise par le Directeur général des élections du Québec aux électeurs, au plus tard 10 jours avant la tenue du scrutin. Le texte de cette brochure est déterminé par les comités nationaux.

11. COMMENT EST FIXÉE LA DATE D'UN RÉFÉRENDUM?

Un référendum est ordonné par un document (appelé «bref référendaire») adressé par le Directeur général des élections au président d'élection de chaque district électoral.

Le gouvernement décide du jour de l'envoi de ce document; c'est l'émission du bref. Ce document fixe la date du scrutin. Il peut s'écouler de 35 à 60 jours entre la décision et le scrutin.

12. QUAND COMMENCE LA PÉRIODE RÉFÉRENDAIRE?

La période référendaire commence le jour de l'émission du «bref référendaire» et se termine à la date indiquée dans ce document (c'est la date du «rapport du bref»).

Afin de pouvoir exercer son droit de vote, une personne doit d'abord être inscrite sur les listes électorales dressées lors du recensement et de la révision annuels de l'automne dernier.

13. QUI PEUT ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES?

Peut être inscrite sur une liste électorale toute personne physique:

- qui a son domicile au Québec depuis au moins un an, avant le jour de l'émission du bref référendaire. Toutefois, après avoir établi son domicile en dehors du Québec pour remplir une fonction pour le compte du gouvernement du Québec ou du Canada, elle peut être inscrite sur la liste si, au moment où elle demande l'inscription de son nom, elle est de nouveau domiciliée au Québec.
- qui a son domicile dans une section de vote le jour de l'émission du bref référendaire.
- qui est âgée de dix-huit ans accomplis, le jour du scrutin.

- qui est de citoyenneté canadienne.
- qui n'est frappée d'aucune incapacité légale.

14. Y A-T-IL UN NOUVEAU RECENSEMENT POUR UN RÉFÉRENDUM?

Non. Les listes électorales dressées lors du recensement et de la révision de l'automne dernier servent pour un référendum devant se tenir avant le prochain recensement annuel.

15. L'ÉLECTEUR NON INSCRIT LORS DU RECENSEMENT PEUT-IL S'INSCRIRE QUAND MÊME?

Une révision des listes électorales a lieu trois semaines avant le référendum. Cette révision permet aux personnes possédant les qualités d'électeur de s'inscrire sur les listes.

Les personnes déjà inscrites peuvent également faire les demandes de changement appropriées selon le cas.

Ces listes sont distribuées afin de permettre à chaque électeur de vérifier s'il y est bien inscrit.

16. DE QUELLE FAÇON PEUT-ON S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES LORS D'UNE RÉVISION?

Lorsque l'électeur constate qu'il n'est pas inscrit, qu'il y a erreur dans son inscription ou qu'il a changé d'adresse, il peut s'adresser à un bureau de dépôt.

Le Directeur général des élections publie les adresses des bureaux de dépôt de chaque district électoral dans les journaux.

17. QUI PEUT VOTER?

A droit de voter lors d'un référendum, toute personne qui:

- est inscrite sur une liste électorale en vigueur et servant au scrutin;
- a 18 ans accomplis le jour du scrutin;
- est de citoyenneté canadienne au moment de voter;
- est domiciliée au Québec depuis au moins un an avant le jour de l'émission des brefs et l'est encore au moment de voter ou, après avoir établi son domicile hors du Québec pour remplir une fonction, pour le compte du gouvernement du Québec ou du Canada et est de nouveau domiciliée au Québec au moment de voter;
- n'est, au moment de voter, frappée d'aucune incapacité prévue par la Loi.

18. PEUT-ON VOTER À UN AUTRE MOMENT QU'À LA DATE FIXÉE POUR LE SCRUTIN?

Oui. Cependant est seul admis à voter dans un bureau spécial de scrutin, l'électeur:

- que les occupations habituelles obligent à s'absenter du lieu de son domicile, et
- qui a raison de croire que ses occupations l'obligeront, le jour du scrutin,

à s'absenter de la municipalité, et

- que ses occupations l'empêcheront de voter au référendum.

La date d'ouverture et les adresses de ces bureaux seront publiées dans les journaux.

19. COMMENT SE DÉROULE LE SCRUTIN?

Le scrutin se déroule de la même manière que lors d'une élection générale.

Une brochure intitulée «Le Déroulement d'un référendum au Québec» sera disponible dans les bureaux régionaux de Communication-Québec.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le déroulement d'un référendum, n'hésitez pas à communiquer avec:

Le Directeur général des élections du Québec
3460, La Pérade
Ste-Foy, Qué.
G1X 3Y5
Téléphone: (418) 643-5380
(514) 861-0949
(Montréal)

Les frais d'appel seront acceptés.

Pour toutes questions relatives au financement et aux dépenses en période référendaire, veuillez vous adresser au Directeur général du financement des partis politiques.

Un recueil de la législation sur le référendum est en vente aux différents comptoirs de l'Éditeur Officiel du Québec.

Référendum 80



le bricolage

AVEC LOUIS THIVIERGE

Enclume miniature pour plier et marteler le métal

Avec des retailles de métal et un peu d'imagination, le bricoleur peut maintenant, grâce à une enclume miniature mise sur le marché depuis peu, fabriquer toute une foule d'objets décoratifs pour son foyer. Pliage et martelage peuvent se faire à froid.

L'enclume est suffisamment petite (dimensions: 4" x 4" x 12" et poids d'environ 10 livres) pour être facilement transportable, mais en même temps suffisamment solide pour résister aux

coups. En somme, une enclume de salon qui peut faire un travail de forgeron!

La petite enclume, conçue à l'origine par un bricoleur, pour son usage personnel, est en acier trempé. Elle est plaquée au nickel pour la protéger de la rouille et lui donner un fini propre. L'enclume est fabriquée et distribuée par Les Enclumes Pop Inc.

Il est sûr que l'on peut se servir d'une plaque de fer ordinaire ou même d'un bout de rail de

chemin de fer pour marteler le métal. Mais la petite enclume offre bien des avantages supplémentaires.

En plus de servir au martelage à chaud ou à froid du métal, l'enclume se prête très bien au pliage de lisières de métal d'environ 1/8 de po. d'épaisseur ainsi que de fils ou broches métalliques de divers diamètres.

Pour le martelage à chaud, il faut nécessairement une forge, ce qui n'est pas pratique ou même possible pour beaucoup de bricoleurs. Toutefois, en achetant dans les ateliers spécialisés du fer doux laminé à froid, dit de type commercial, on obtient un matériau facile à plier et surtout à marteler.

L'enclume miniature, tout comme les grosses enclumes, doit reposer pendant le travail sur une surface dure, non rebondissante. Pour le martelage et le pliage, un marteau à panne ronde comme celui que l'on voit sur les photos est l'artefact indiqué. Ces marteaux existent en versions plus ou moins lourdes.

Pour la plupart des bricoleurs, le marteau de deux livres devrait être satisfaisant.

L'enclume peut servir à réaliser des créations ou des imitations comme la charnière et la poignée martelées de la photo 6, comme elle peut servir également au martelage d'objets préfabriqués (équerrés de fer, charnières, etc.) pour en rehausser l'aspect.

Les possibilités d'utilisation du fer sont quasi illimitées. Le fer est utilisé seul comme on peut le combiner à d'autres matériaux tels que le bois, le cuir, etc.

La surface unie de l'enclume, en position normale ou retournée à l'envers, permet de marteler ou de débosser des surfaces plates.

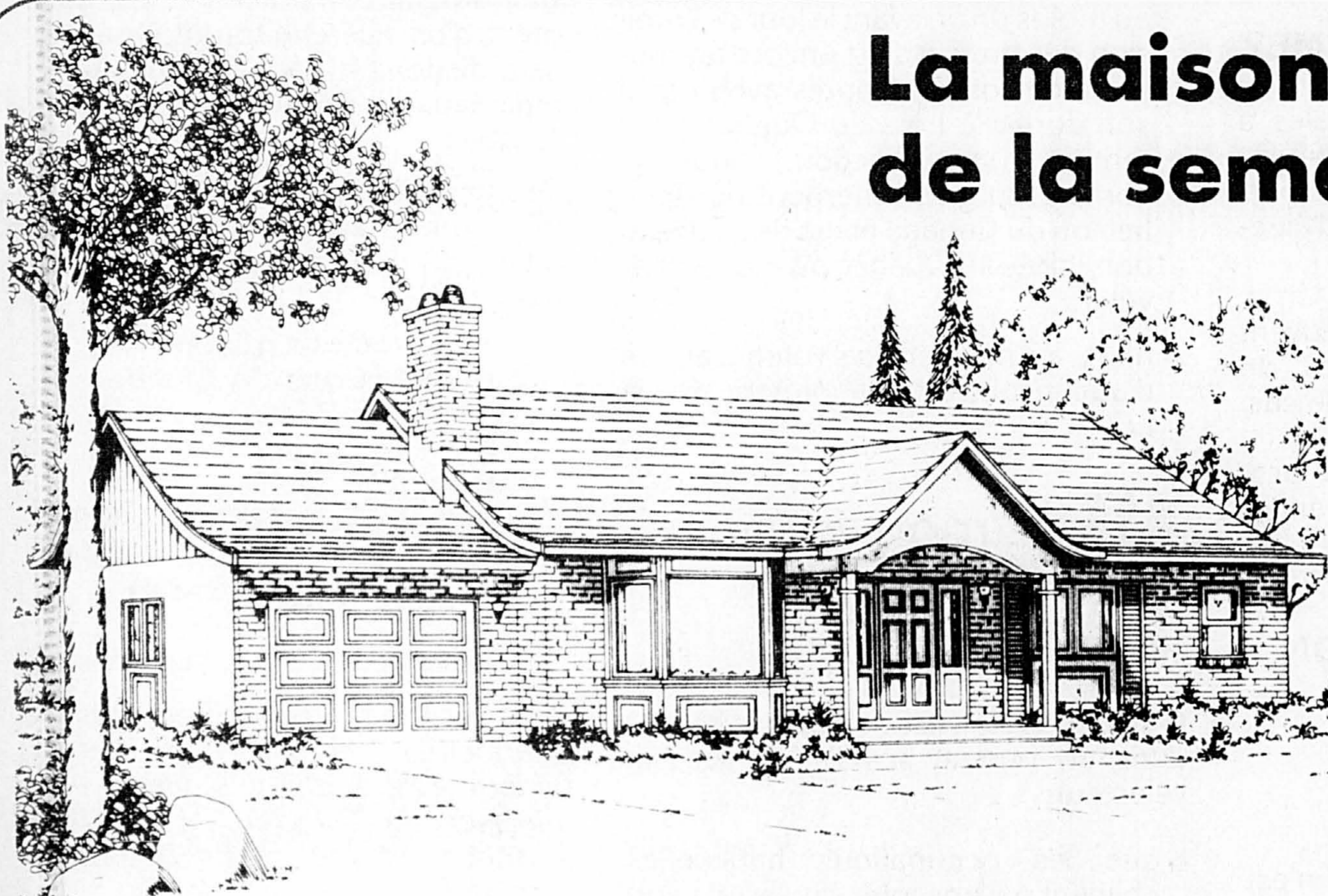
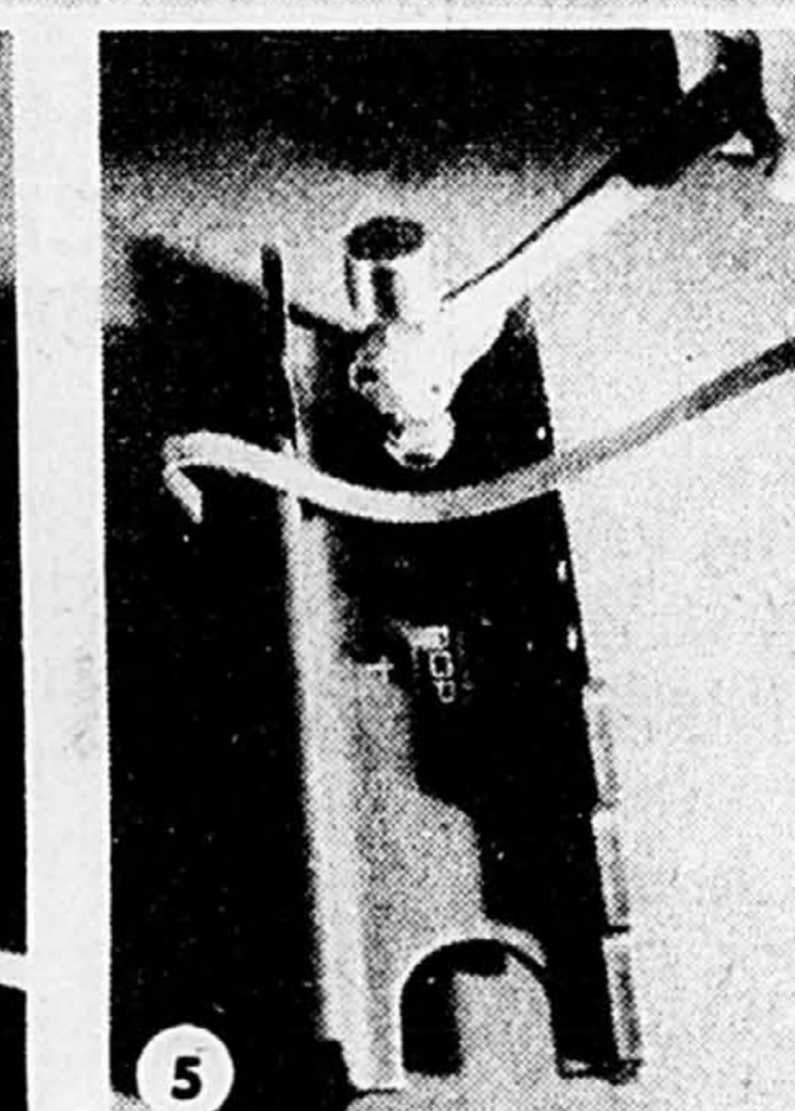
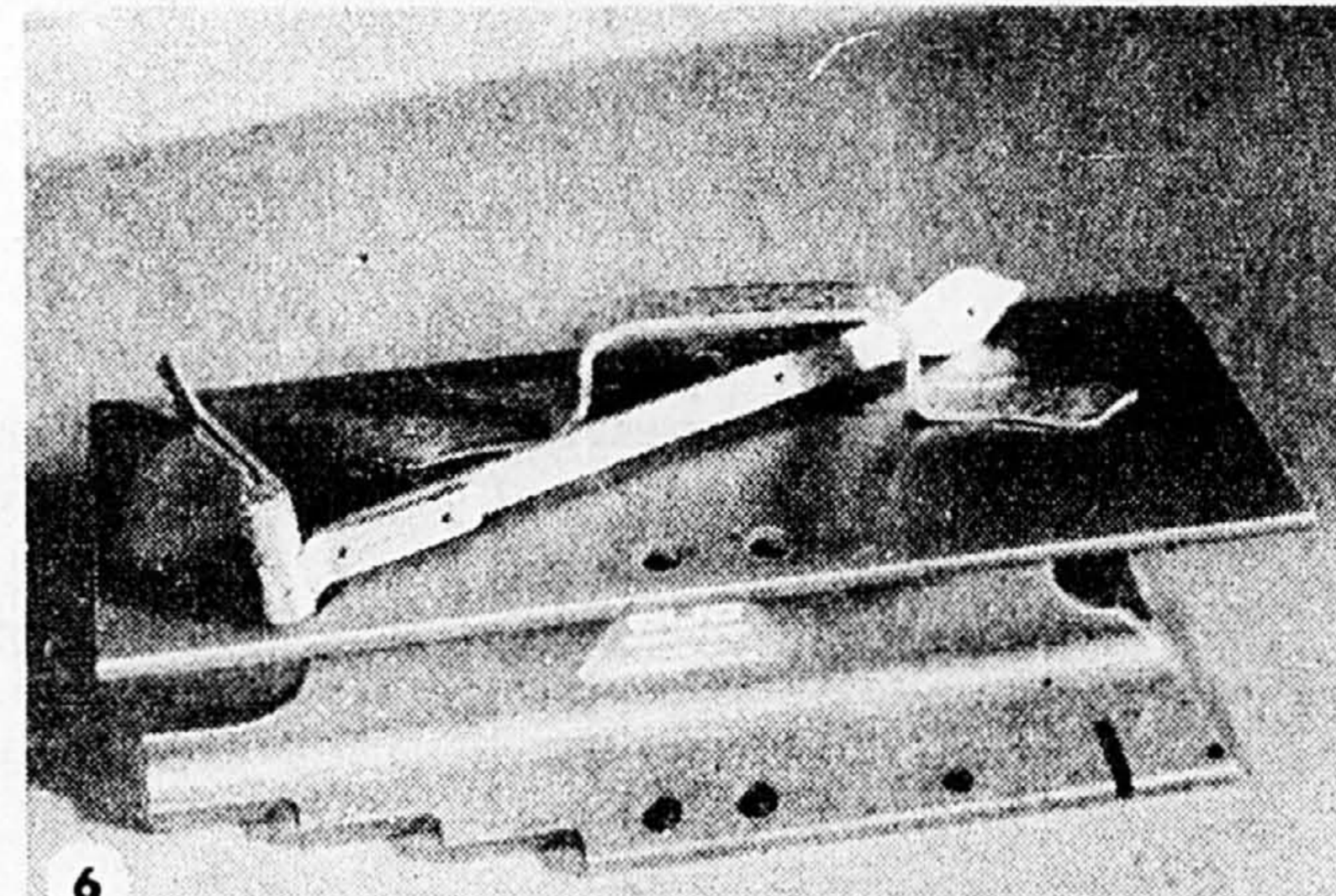
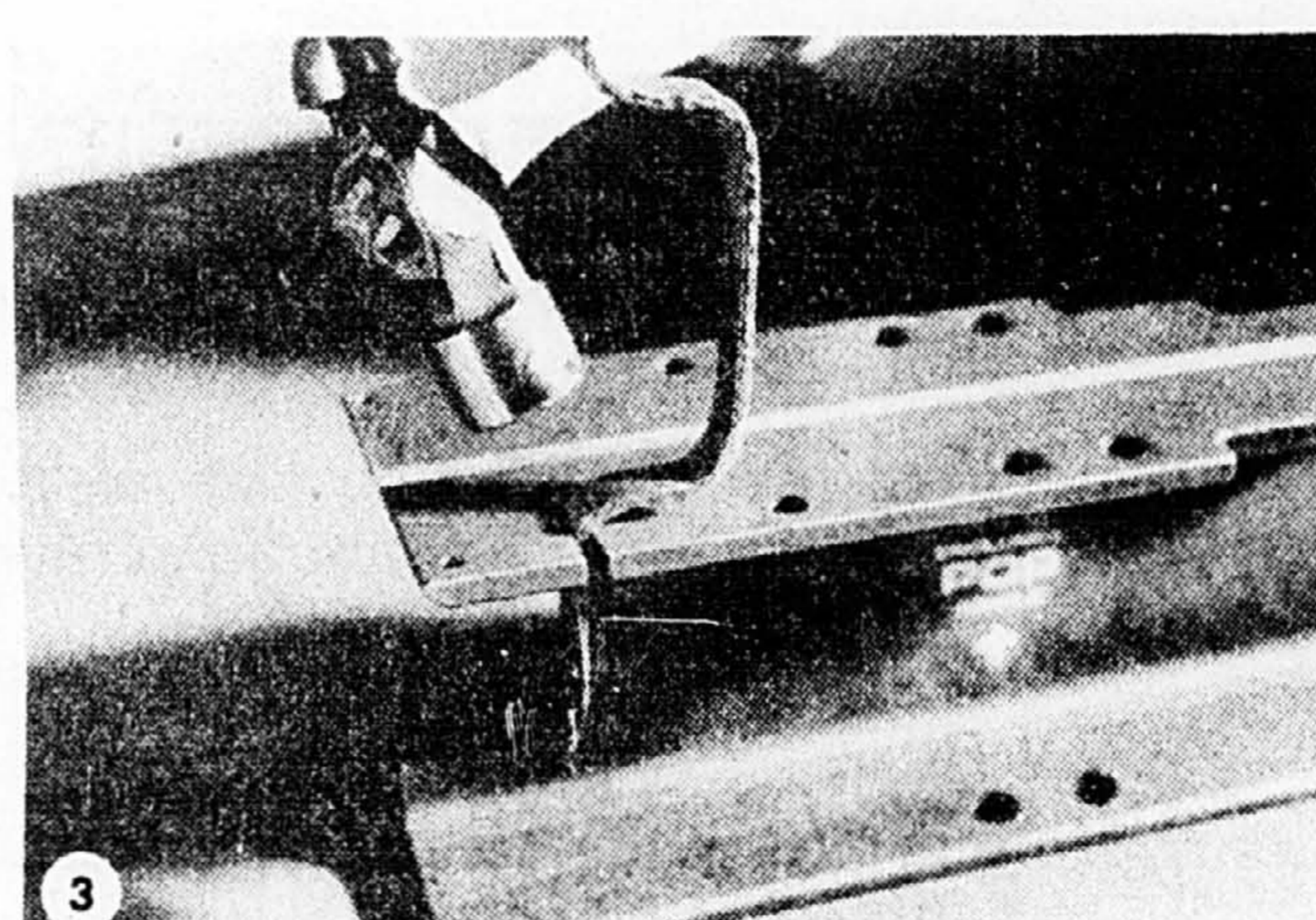
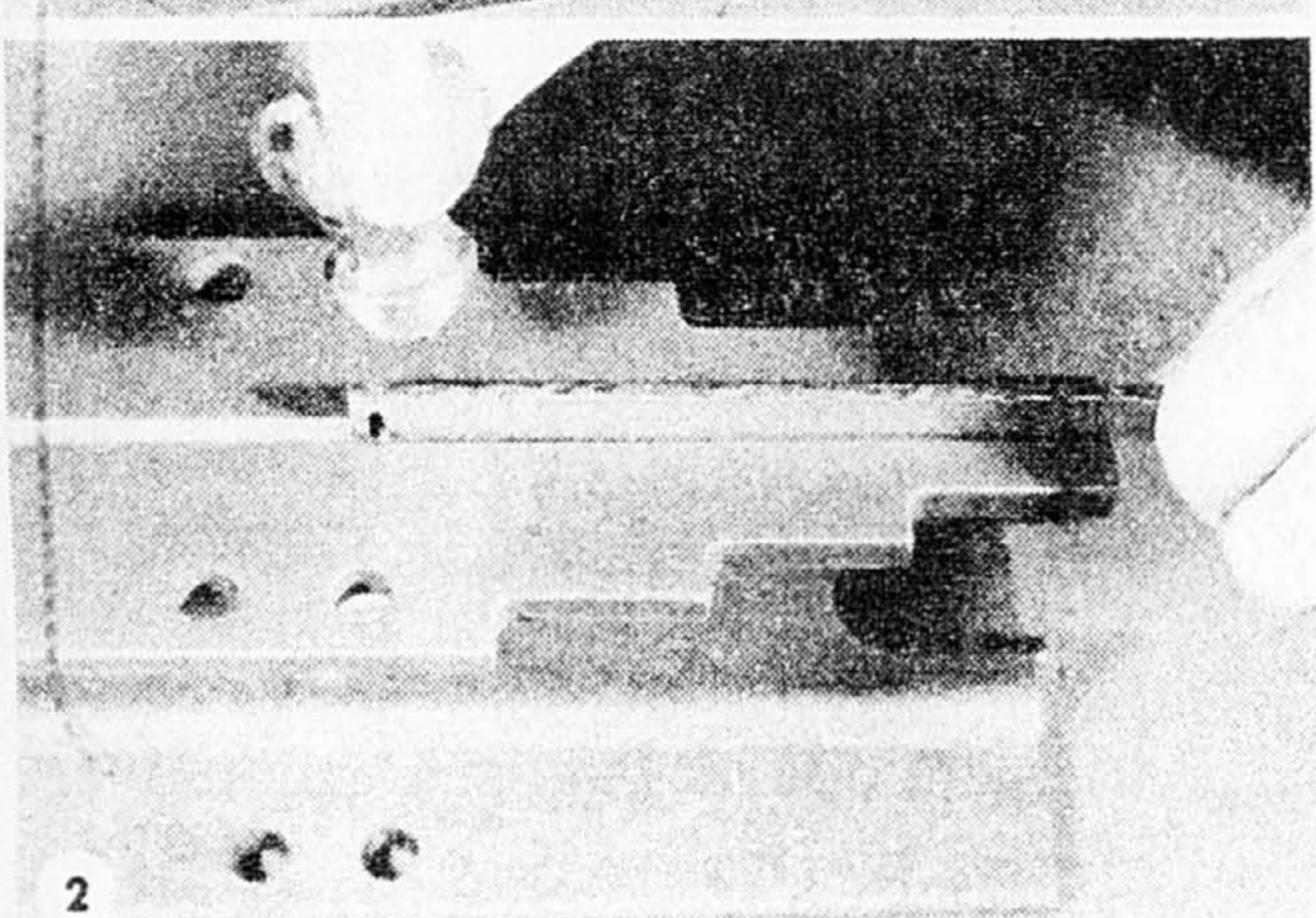
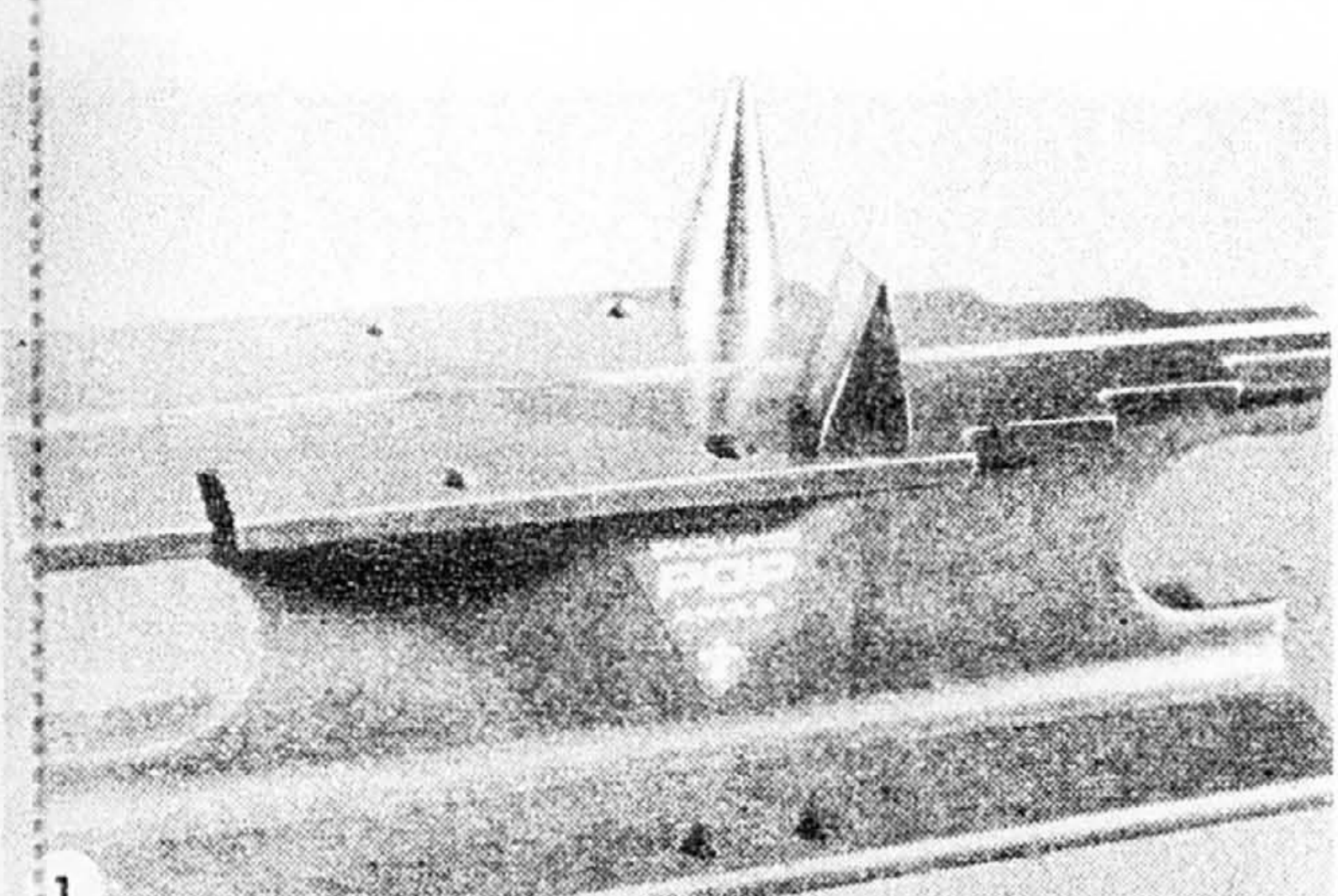
L'enclume, qui comporte pointe et ciseau comme accessoires optionnels (photo 1), présente sur sa surface principale une rainure centrale qui sert à redresser des tiges de petit diamètre comme les clous ou à assujettir des pièces étroites que l'on martèle (photo 2).

Des trous de divers diamètres, forés dans la surface principale, peuvent retenir des accessoires tels que pointeaux, ciseaux ou tenons ou encore plier des tiges rondes.

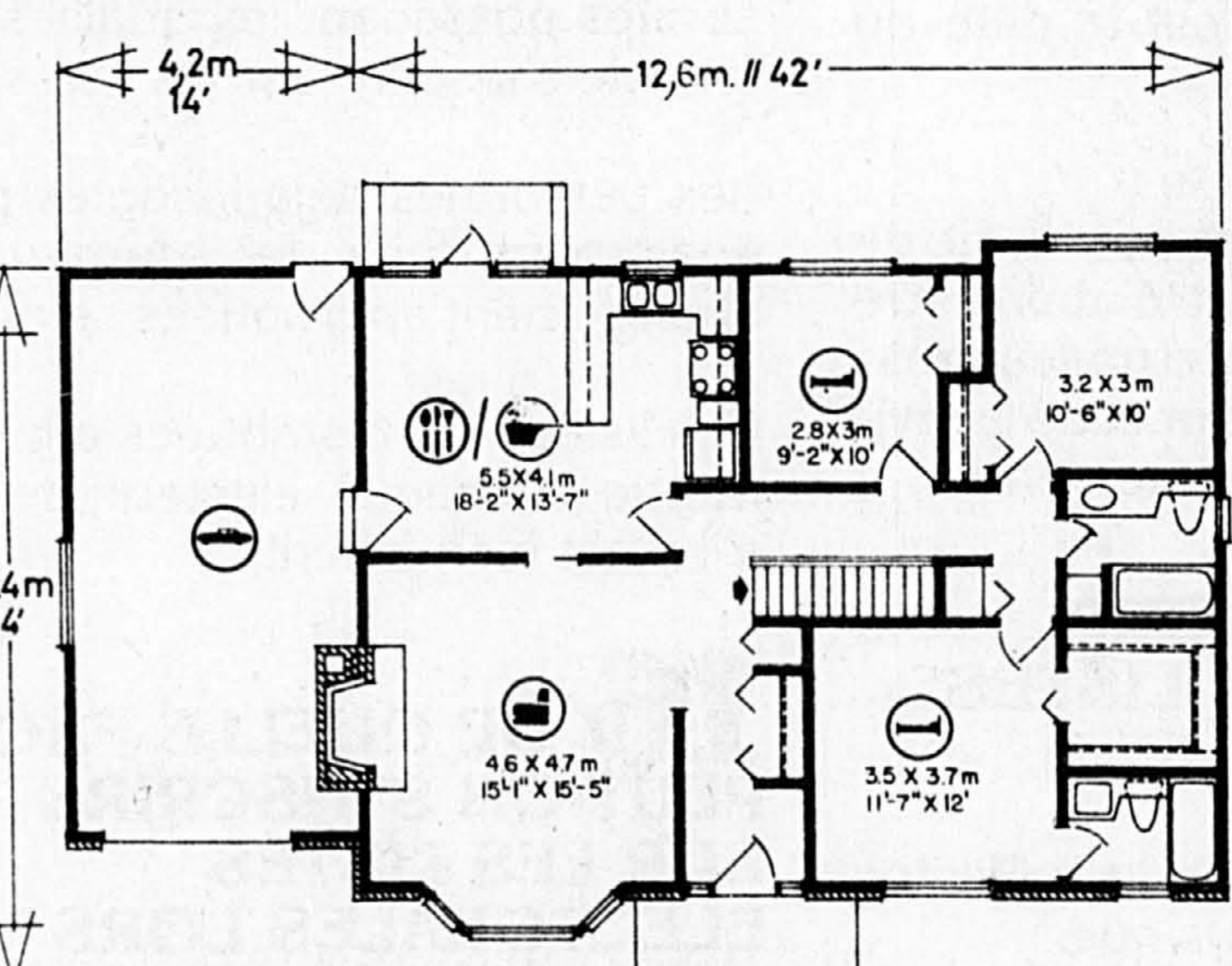
Le bout de l'enclume est découpé en quatre largeurs différentes pour fournir des appuis au redressement des angles aigus. Une fente latérale ou encoche (photo 3) sert, par ailleurs, à plier broche ou métal à la main ou au marteau.

L'enclume peut être utilisée en toutes positions, selon les besoins. Mise debout, on se sert de l'extrémité la plus large de la surface de l'enclume, en forme de biseau, pour effectuer le repli d'angles de 91 à 135 degrés (photo 4).

Couchée sur le côté, l'enclume (photo 5) peut faciliter certaines opérations de pliage ou de redressement. On utilise pour les mêmes fins les entailles arrondies aux extrémités.



La maison de la semaine



PLAN N° 79-1255

⊙: 119,8 m² // 1290 pi ⊙: 16,8 m // 56 pi

Un bungalow à trois chambres à coucher avec sous-sol à la grandeur

Plutôt conventionnelle à prime abord, cette maison demeure digne d'intérêt. Ce charmant bungalow offre presque 1,300 pieds carrés de surface habitable, et un sous-sol à la grandeur qui pourrait être fini selon les goûts du propriétaire. Son extérieur, de stuc, de brique et de parement à rainures verticales, avec un toit en bardeaux d'asphalte, un revêtement de brique sur la cheminée de foyer et une grande fenêtre en baie, présente un aspect traditionnel et un peu vieillot qui s'harmoniserait bien à ses entourages dans un aménagement urbain.

L'entrée, à l'abri des intempéries, donne accès à un petit hall avec vestiaire, puis directement à gauche au grand salon. Celui-ci est doté d'un foyer de maçonnerie en porte-a-faux et d'une fenêtre en baie qui diffuse un éclairage naturel abondant. Ceux qui aiment un décor traditionnel pourraient installer dans cette fenêtre une banquette ou des coussins, ou il ferait bon reposer, les jours de pluie...

La cuisine/dinette possède un grand comptoir semi-circulaire et nombre d'armoires. Des bancs et une table pourraient

être construits à même le mur, bien que la dinette est assez grande pour contenir une table et des chaises. Une porte à battant donne accès au patio à l'arrière de la maison, invitant les barbecues et les repas en plein air.

Les trois chambres à coucher sont situées sur le côté droit de la demeure, près de la salle de bains trois-pièces avec lingerie, et loin des activités familiales et des bruits. Chaque chambre a un grand placard et reçoit une belle lumière naturelle. La chambre principale possède un immense placard et sa propre salle de bains trois-pièces avec bain.

Il y a deux petites portes à l'intérieur du garage pour une voiture, l'une donnant accès à la cuisine et l'autre conduisant au patio. Ce modèle présente un heureux mariage de l'ancien et du moderne, et serait la maison idéale pour une famille de grandeur moyenne.

On peut se procurer les plans de cette maison (No 79-1255) au prix de \$85 pour le premier jeu de plans et de \$14

pour chaque jeu additionnel. On peut aussi acheter un ensemble de cinq jeux, y compris le premier, au prix économique de \$120, ou encore un ensemble de huit jeux, comprenant aussi le premier, pour seulement \$150.

Ajoutez à toute commande \$5 pour les frais de poste et d'emballage.

Procurez-vous le tout dernier numéro de Select Home Designs, Série 44, rempli d'idées de décoration et de conseils pratiques, et contenant 320 plans de maisons de toutes sortes. Seulement \$2,75 (\$2 plus .75 cents de frais de poste et de manutention).

Pour commander des plans ou le magazine, envoyez un cheque ou mandat poste, payable à LA MAISON DE LA SEMAINE. Postez le tout à l'adresse suivante: La Maison de la semaine, a/s de La Presse, Service de l'information, 7, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

(Tous droits réservés — 1980: Select Home Designs)



le jardinage

PAR PAUL POULIOT

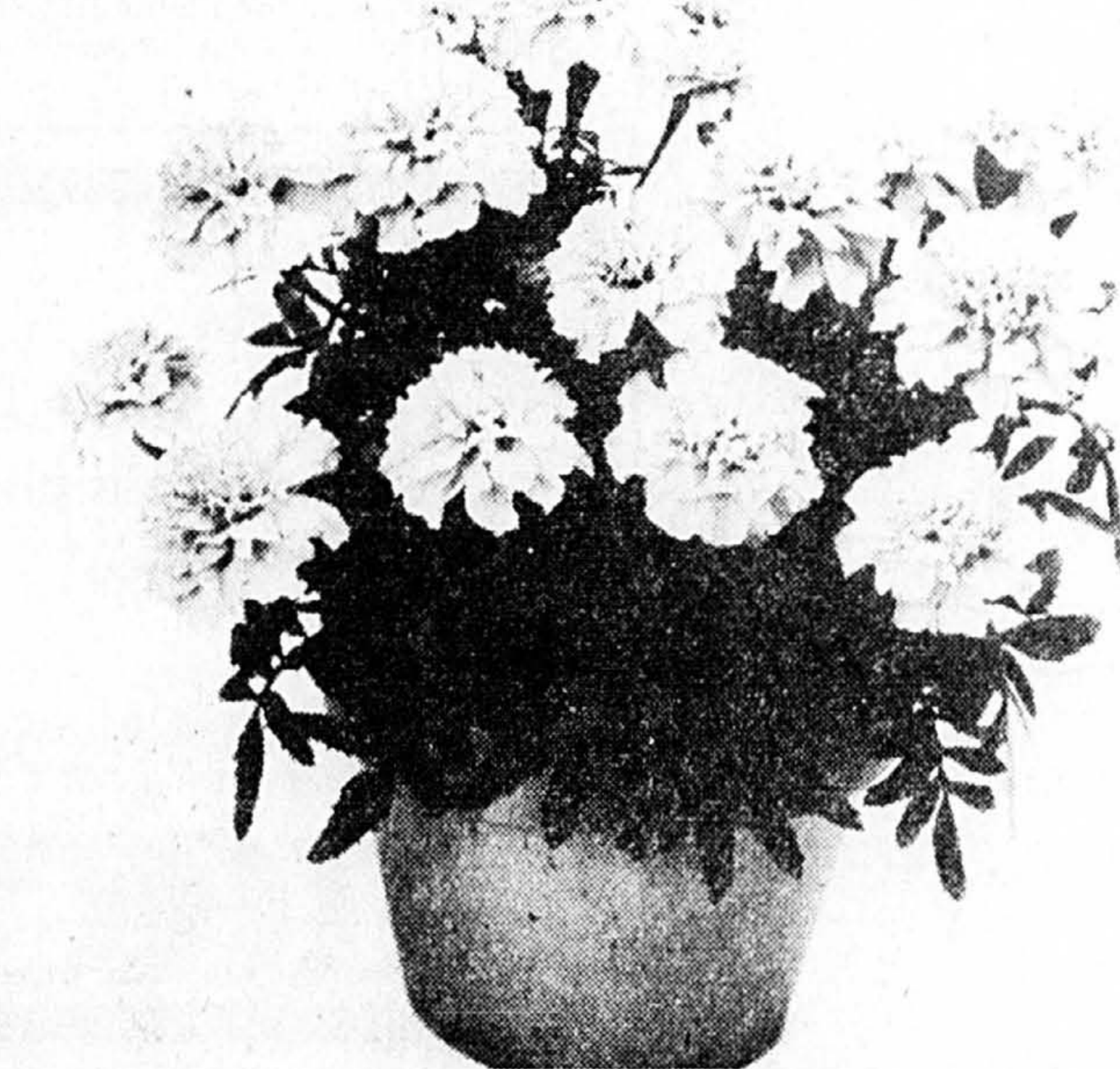
Les meilleures variétés d'annuelles pour 1980

En janvier et février, les amis des plantes attendent souvent avec impatience le postier qui leur apporte le catalogue ou guide de jardinage des centres de jardinage (jardinerie), pépinières et marchands grainiers. Pour eux, c'est le début d'une nouvelle année de jardinage. Rien de plus intéressant, par exemple de constater toute la richesse et la diversité des annuelles et des légumes qui orneront les parterres l'été prochain et les récoltes succulentes que l'on tirera du potager. On n'oublie pas non plus de se bien renseigner sur tout ce qui peut contribuer à embellir le terrain, comme les arbres, les arbustes, les vignes et les haies.

Mais, à ce temps-ci de l'année, ce qui intéresse principalement

les jardiniers amateurs ce sont les semences, surtout celles d'annuelles et de légumes. Il ne faut pas se surprendre de cette préférence pour les annuelles en particulier puisque ces plantes rehausse considérablement l'apparence d'un jardin, en lui donnant une floraison continue et extrêmement variée, du début du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Très décoratives, les annuelles fleurissent longtemps et remplissent avantageusement les vides laissés par les bulbes rustiques (bulbes à floraison printanière) et par les vivaces herbacées à floraison hâtive.

Cette année, un jury composé de spécialistes en horticulture de réputation internationale a choisi trois nouvelles variétés d'an-



«Janie», médaille de bronze 1980, la variété d'oeillet d'inde sélectionnée par les membres du jury d'experts «All-America».

nuelles pour les jardins familiaux.

Ces variétés primées, considérées comme les meilleures, ont été cultivées dans des jardins d'essais où elles ont été soumises à des épreuves rigoureuses avant d'être sélectionnées pour se mériter la prestigieuse mention d'honneur «All-America» décernée par le National Garden Bureau, une société sans but lucratif représentant les producteurs nord-américains de semences de fleurs et de légumes.

Comme l'an dernier, les zinnias sont au premier rang des vedettes, avec le magnifique zinnia hybride «Peter Pan Flame», gagnant de la médaille d'argent All-America 1980. Ses fleurs

sont d'un rouge plus foncé que celles du «Peter Pan Gold», médaille de bronze 1979, et elles portent un soupçon de cramoisi qui ajoute à leur brillant bien spécial. Les plants atteignent de 30 à 35 cm de hauteur et se couvrent de fleurs doubles de 6 à 8 cm de diamètre.

Vient ensuite un oeillet d'Inde nain, «Janie», médaille de bronze 1980, qui compte parmi les plus précoces, produisant ses premières fleurs 45 à 50 jours après le semis. Ses fleurs doubles, de 3.5 à 4.5 cm de diamètre, sont d'un magnifique jaune or vif.

Cet oeillet d'Inde est extrêmement florifère et est recommandé pour l'ornementation de tous les endroits ensoleillés du jardin.

La troisième variété primée et non la moindre, est la verveine «Sangria», qui s'est mérité la médaille de bronze 1980.

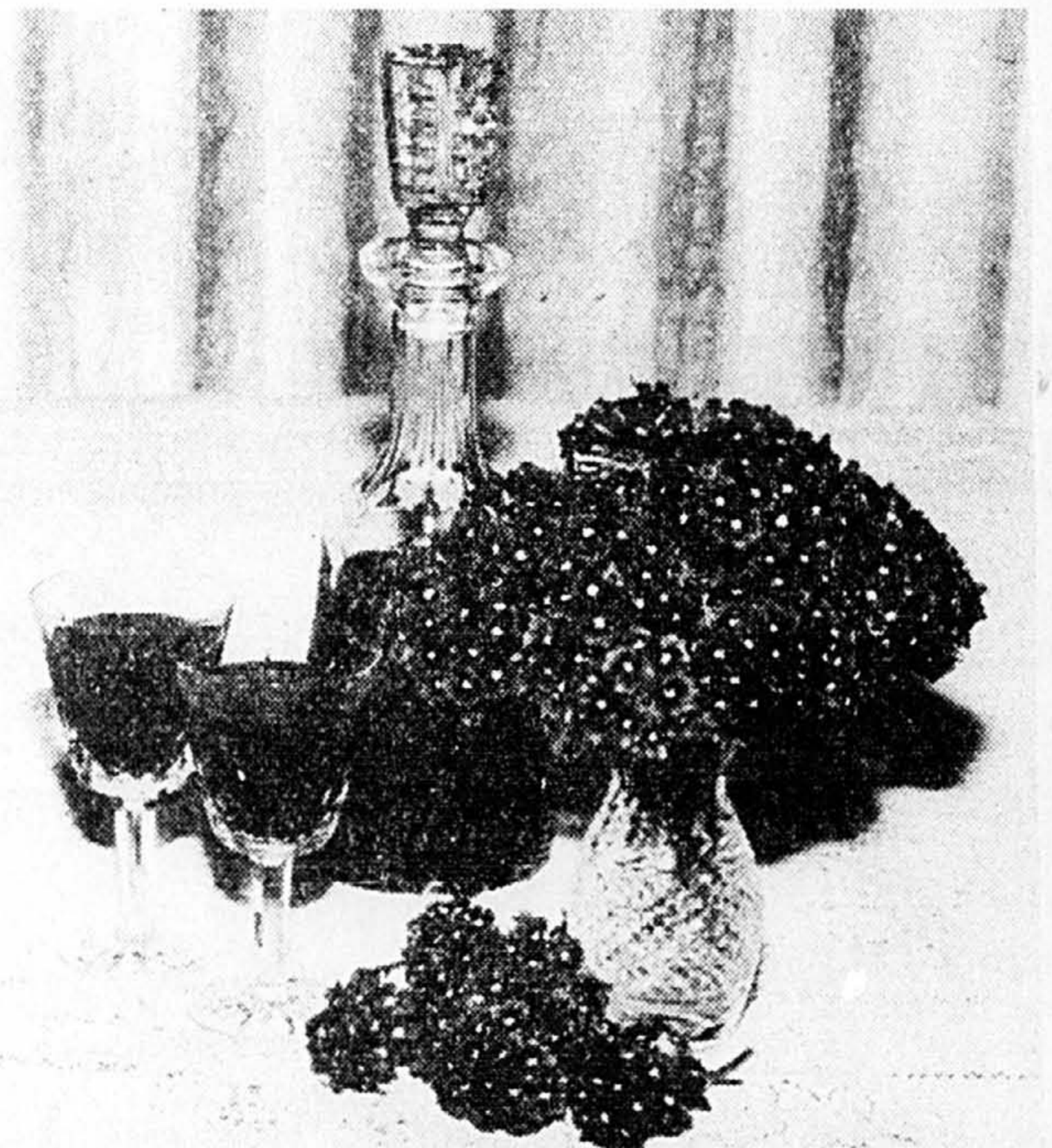
Ses plants n'atteignent que 25 cm de hauteur et s'étalent pour former un tapis de couleur rouge-vin de 60 à 90 cm de diamètre. La teinte rouge velouté des fleurs rappelle le populaire breuvage espagnol, d'où le nom fort approprié de cette superbe annuelle.

Des plantes exceptionnelles

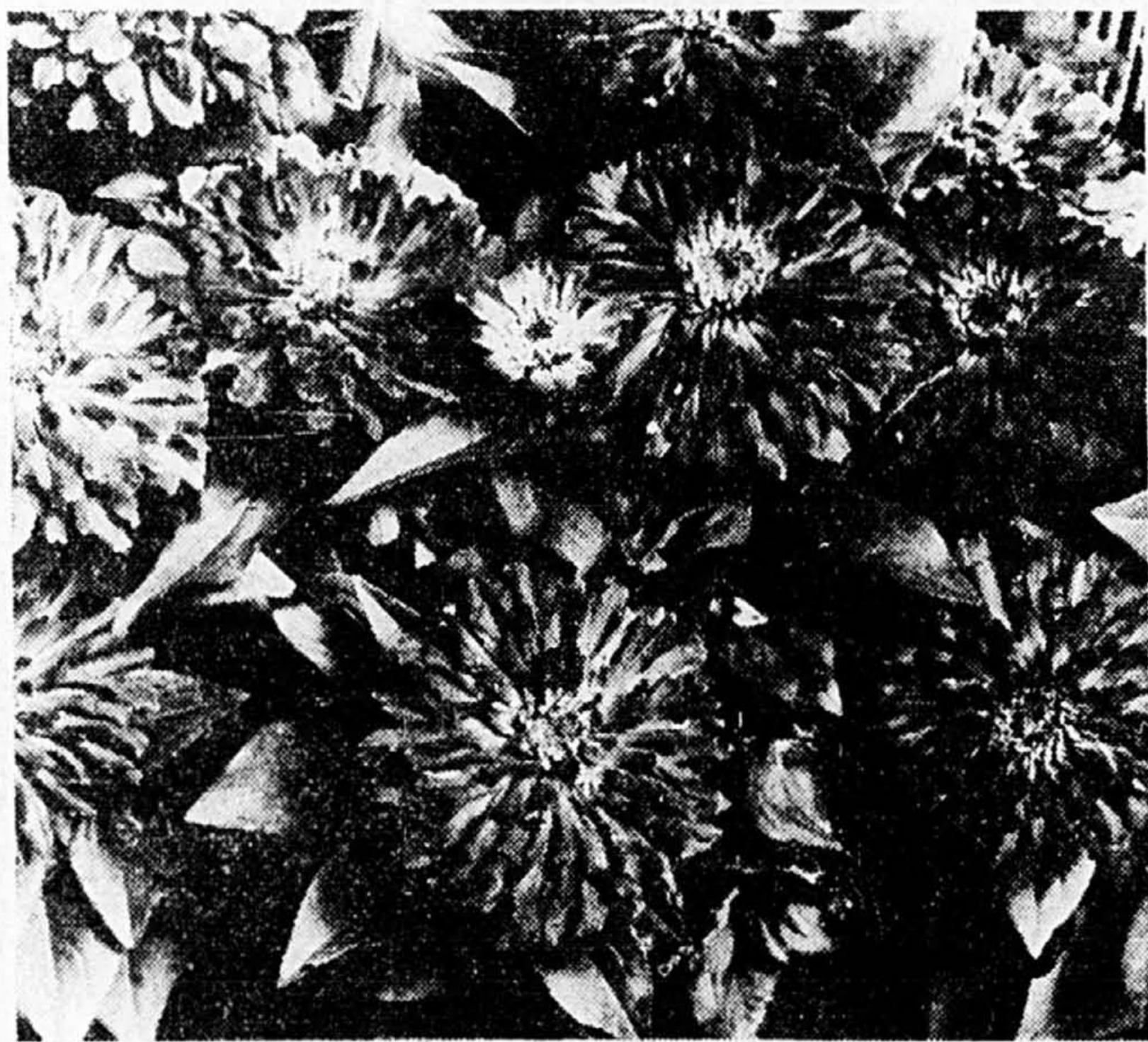
Il est opportun de souligner que les annuelles sélectionnées

«All-America» produisent généralement des plants plus uniformes quant à leur taille, à la forme des fleurs et l'intensité des couleurs. En outre, l'époque de la floraison, sa durée, la rusticité, la résistance aux maladies et aux insectes sont autant de facteurs dont on tient compte afin de fournir aux jardiniers amateurs des plants qui sont à la fois beaux, sains et vigoureux.

En vous procurant les semences de ces variétés primées, chez les grainetiers, dans les jardinerie (centres de jardin) et les pépinières, vous vous assurez d'obtenir ce qu'il y a de mieux pour votre jardin.



La plus belle verveine de l'année, «Sangria», médaille de bronze «All-America» 1980. Ses fleurs sont d'un rouge-vin vraiment exceptionnel.



Le zinnia hybride «Peter Pan Flame», gagnant de la médaille d'argent «All-America» 1980.

Revue **MAISONS D'ICI**

GAGNEZ CETTE MAISON d'une valeur de \$50,000.

Abonnez-vous dès maintenant à «MAISONS D'ICI»

Pour chaque numéro, vous recevrez un billet de tirage par la poste.

Dans notre premier numéro:

- Plus de 68 pages
- Des reportages
- Un cours de décoration intérieure
- L'aménagement paysager
- Des centaines de photos
- Comment choisir sa maison?
- L'architecture
- Le bricolage
- Produits nouveaux
- Le décapage et plus encore...

en collaboration avec LES CONSTRUCTIONS DU PATRIOTE inc.

EN VENTE PARTOUT DES LE 20 MARS

*MAISONS D'ICI, est la marque déposée de MédiaDiv Ltée.

L'achat d'une maison neuve doit se faire en toute confiance. Voilà pourquoi l'APCHQ existe!

Voilà également pourquoi l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec vous offre le Programme de certification des maisons neuves.

En transigeant avec un constructeur accrédité auprès de ce Programme, vous êtes assuré que:

- votre dépôt est protégé jusqu'à \$20,000,
- votre maison neuve est protégée, à sa pleine valeur, contre tout vice caché pendant 1 an et contre tout défaut majeur pendant 5 ans.

LAPCHQ, par son Programme de certification, garantit le professionnalisme de votre constructeur et la qualité de votre future maison.

Recherchez ce sigle dans la publicité, les bureaux de vente et les maisons modèles des constructeurs.

5 ans de garantie PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'APCHQ Compétence et solvabilité!

Pour plus de renseignements: à ou appelez sans frais. 871-8281

L.P. 23-2-80

OUI, je désire recevoir «Maisons d'ici»!

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Cochez

\$ 2. — 1 numéro — 1 billet de tirage

\$ 6. — 3 numéros — 3 billets de tirage

\$20. — 11 numéros — 12 billets de tirage

Expédiez votre chèque ou mandat à:

MAISONS D'ICI
859, St-Jacques
C.P. 607
St-Jean-sur-Richelieu
J3B 6Z8

Université de Montréal
Faculté des sciences
de l'éducation

Certificat en andragogie
 (programme d'études de 1er cycle - 30 crédits)

Programme
 Il est conçu pour les praticiens qui interviennent directement auprès de l'apprenant adulte dans une relation d'aide éducative; ces praticiens peuvent travailler tant dans le système scolaire du Québec que dans les groupes populaires et les organismes publics ou privés qui s'occupent d'éducation des adultes.

Scolarité
 Elle peut se faire à temps partiel ou à plein temps.
 La scolarité minimale est de deux trimestres; la scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.

Admission
 Pour être admis le candidat doit:
 Faire la preuve d'une préparation suffisante pour entreprendre les études choisies.
 Témoigner d'une expérience de travail à plein temps d'au moins une année, ou l'équivalent, auprès d'adultes en situation d'apprentissage.
 Être âgé d'au moins 23 ans.

Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes:
 Trimestre d'été: 15 mars
 Trimestre d'automne: 1er juin
 Trimestre d'hiver: 1er novembre

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au
 Secrétariat de la Section d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation
 Pavillon Marie-Victorin
 90, av. Vincent d'Indy, local E-521
 Téléphone: 343-7245
 Adresse postale: C.P. 6203, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3T3

LE MONDE DU TRAVAIL
 par Laval LeBorgne et Pierre Vennart

BP congédie trois militants

La FTQ a entrepris la difficile tâche de syndiquer une à une les stations de service (baptisées «libre-service» par les multinationales du pétrole et «zéro-service» par Ralph Nader) en commençant par cinq postes de Montréal appartenant à la puissante British Petroleum (appelée BP).

Les 45 caissières, caissiers et préposés aux lave-auto ont demandé au ministère du Travail d'être représentés par la Fraternelle internationale des ouvriers en électricité (section locale 2274, FTQ); déjà trois militants, Jacques St-Onge, John Crawford et Michel Bédard ont été congédiés. Leur syndicat a porté plainte et soutient qu'ils l'ont été en guise de représailles pour avoir participé à la fondation du syndicat. M. Louis Laberge, le président de la FTQ, accuse BP de recourir «au harcèlement et à l'intimidation systématiques».

Gaz métropolitain: dans l'entonnoir!

Des négociations intensives se poursuivent entre la compagnie et le syndicat CSN qui représente

quelque 600 ouvriers de Gaz métropolitain. Bien qu'aucun détail n'ait filtré de ces négociations, on apprend que les parties en présence sont «dans l'entonnoir». Cette expression du milieu indique qu'un règlement prochain pourrait éventuellement intervenir, mais qu'il est encore trop tôt pour le dire... parce que le patron et le syndicat ne sont pas encore «dans le goulot» de l'entonnoir en question!

McGill, mauvais patron?

McGill voudrait embaucher du personnel temporaire à des conditions inférieures à celles consenties aux employés réguliers. L'université veut du «cheap labor»... C'est entre autres ce que soutient la section locale 298 de l'Union des employés de services (FTQ), qui représente les employés de services et de l'informatique, en greve depuis quatre jours. McGill a de plus obtenu une injonction limitant à cinq le nombre de piqueteurs et limitant la ligne de piquetage à la seule entrée de

la rue Sherbrooke. On sait que l'université compte une bonne douzaine d'autres entrées.

Placement différent

En pleine négociation, et en pleine scission au sein de la FTQ-Construction, le ministre du Travail Pierre-Marc Johnson a annoncé deux modifications aux règlements touchant l'épineux problème du placement dans la construction. D'abord, il abolit les certificats «A» et «B» et les remplace par un certificat unique, créant ainsi un seul «bassin de main-d'oeuvre». Et, en deuxième lieu, par concordance, dit-il, il modifie le règlement de façon à respecter «la priorité régionale de la même façon qu'auparavant, en tenant compte de l'abolition des catégories. Ces changements au règlement auront pour effet d'en simplifier son application tout en préservant leur statut aux travailleurs qui auraient eu à faire face à une longue période de chômage», soutient le ministre. Reste à voir si les centrales syndicales et patronales voient la chose avec autant d'optimisme...

FUTURES MAMANS ?
 Pour obtenir l'entrée gratuite à
L'EXPOSITION «BÉBÉS» 1980
Appelez 336-6407
 Lundi à samedi de 9 à 19h
 Une nursery tout équipée de Gondron —
 Concours exclusif — Avec billets d'entrée
 gratuite — Tirage: 1 tirage par soir
KIOSQUES — RENSEIGNEMENTS — NOUVEAUX PRODUITS — MÔDES — PRIX
 Velodrome olympique — du 26 au 29 mars

Si le 6/36 est dans votre poche, «c'est dans la poche!» Bonne chance

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

LES IMPÔTS, C'EST MÉLANT ?

Il est vrai que les lois de l'impôt, tant fédérale que provinciale, ne sont pas faciles à démêler. Et encore moins cette année. Les spécialistes de H&R Block sauront vous «décompliciter» tout ça, en vous faisant profiter de toutes les déductions et crédits auxquels vous avez droit, même si ils n'apparaissent pas dans les formulaires que vous avez reçus. Laissez donc à des spécialistes le soin de vous démêler face à l'impôt.

Pour être vraiment sûr!

H&R BLOCK
 LES SPECIALISTES DE L'IMPÔT.

LAVAL 687-2957
 237, boul. des Laurentides
 400, boul. Labelle
 Centre d'achats Duvernay
 Terrasse Fabreville

NORD 747-1151
 919, boul. Décarie
 5235 est, Bélanger
 10387, boul. Gouin ouest, Roxboro
 7642, St-Hubert
 Mail Les Galeries d'Anjou
 3430 est, Bélanger
 Centre d'achats West Island
 9205, boul. Pie-IX
 10581, boul. St-Laurent
 Centre d'achats Forest

QUEST 483-1310
 6151 ouest, Sherbrooke
 5208, boul. Décarie
 8350, boul. Newman
 5997, Laurendéau
 6634 ouest, Sherbrooke
 3645, Wellington
 5659, av. Verdun
 3639 ouest, Notre-Dame
 406, Lafleur

CENTRE-EST 722-3511
 6424, Papineau
 8854, Hochelaga
 1267, av. Greene
 5042, av. du Parc
 Carrefour de Lapointe, P.A.T.
 2734, Masson
 5716 est, Sherbrooke
 4656, Papineau
 2307 est, Ontario
 4202, St-Denis

RIVE SUD 679-1116
 2177, chemin Chambly
 Centre commercial Laurier
 958, Ste-Hélène
 Les Galeries Cousineau
 Place Portobello
 Centre d'achats La Seigneurie,
 Boucherville

LACHINE 637-2511
 Les Galeries Lachine
 1395, Notre-Dame

9h à 21h sur semaine — 9h à 17h le samedi
OUVERT AUJOURD'HUI
 Rendez-vous disponible

Aussi à ces endroits aux heures des magasins
Sears LaSalle la Saie Bonimart EATON

AUTRES BUREAUX
 Beauharnois Dorion Laprairie Rosemère St-Jérôme
 Boleil Hawkesbury Mascouche St-Eustache Terbonne
 Chambly Iberville Napierville St-Hyacinthe Valleyfield
 Châteauguay Ile Perrot Repentigny St-Jean

CONSULTANTS LeGo & ASSOCIÉS **670-7600**

EXPERTS-CONSEILS EN CONSTRUCTION

LEGO & ASSOCIÉS, agit principalement comme expert-consultant en construction pour différents professionnels, i.e. avocats, architectes, ingénieurs, en leur fournissant sur demande tous les services, inspection, rapports et expertises pertinents.

LEGO & ASSOCIÉS, est aussi conseiller en construction auprès de plusieurs compagnies, institutions bancaires, contracteurs et de plus en plus de particuliers prudents en ont recours avant de s'engager dans l'achat ou la rénovation d'une propriété. En plus un service de gérance de projets a déjà fait sa marque.

LEGO & ASSOCIÉS, a acquis une expérience reconnue. J.E.R. Legault a été auprès d'entrepreneurs généraux de prestiges, depuis 15 années, directement impliqué dans la direction, la coordination et la surveillance de la qualité des ouvrages de tous les corps de métiers ainsi que des normes de construction sur différents chantiers résidentiels et commerciaux. Nos membres associés varient de l'architecte au maître électricien avec lesquels nous travaillons continuellement en étroite collaboration ajoute et consolide la compétence incontestable de notre entreprise.

LEGO & ASSOCIÉS, est un organisme regroupant les meilleurs professionnels reconnus par l'ordre des ingénieurs ou architectes du Québec, la corporation des maîtres plombiers et maîtres électriciens du Québec, l'office de la construction du Québec, la société d'habitation du Québec, la Société centrale d'hypothèque et de logements. Mais avant tout reconnu pour LEUR COMPÉTENCE ET LEUR INTÉGRITÉ.

1292 Chemin Chambly, suite 205, Longueuil Québec J4J 3W6 670-7600

SSQ
 Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire

Nouveau! Individuel! Pour tous!
 Termes de 1 à 10 ans, au choix. Jusqu'à **12.65%**

SSQ
 Mutuelle d'assurance-groupe
 Siège social: 2525, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6
 Tél.: Québec 651-7000 Montréal 384-8150 Rive-Sud-Estrie 651-3300

- Dépôt à compter de \$200.
- Aucuns frais d'adhésion, d'administration ou autres
- Aucune obligation de souscrire à chaque année

Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER

En février, nos bureaux seront ouverts jusqu'à 21h les jeudis et vendredis, jusqu'à 16h30 le samedi.

CENTRE DE TUILES CERAMIQUE
 VINYL, PAPIERS PEINTS & DECOR

Les belles céramiques NATILCO

LA NOUVELLE COLLECTION
 Nombreux MODELES EXCLUSIFS Maintenant en montre EST ARRIVEE

ROMANCE ONDE CANADIEN
RADIANCE
TORSAGE CLASSICO
MANOIR
ARDOISE
PERGAMENA
REGGIO
GOUTTE D'EAU
PERSPECTIVE
LE CHALET
FLAME 4 X 8
CHARME
TUTTI FRUITI
CASSETONE
VERSAILLES

SPECIAL
 Très grand choix de balances de stock jusqu'à 300 pi. ca. avec réductions de **25% à 60%** (A partir de 59c le pi.ca.)

3 MAGASINS DANS LA METROPOLE
 Avec salle d'exposition, entrepôt et stationnement facile

OUVERT: LUNDI AU MERC. DE 9h à 18h - JEUDI ET VENDREDI DE 9h à 12h30 - SAMEDI DE 9h à 12h30

EST **CENTRE** **BROSSARD**

5785 est, boul. Métropolitain
 (Entre Lacordaire et Langellier) - Côté Nord
322-8800

5920, Côte-des-Neiges
 (2 rues au sud de Van Horne)
341-3492

6185, boul. Taschereau
 (1 minute à l'est du Pont Champlain dans les Galeries de la Rive-Sud)
676-1836

la Saie

Le super chic de l'Ultrasuède*

Choisissez l'Ultrasuède* pour des vêtements chic en toutes occasions! La veste à trois boutons est cintrée, rehaussée de piqûres, avec col droit et manches à revers. La jupe étroite est également rehaussée de piqûres, avec un pli inversé à l'arrière. Se lave à la main. Tons de lavande ou pêche pâle. Tailles 8 à 16.

490⁰⁰ l'ensemble

Seulement un modèle est représenté parmi notre grande collection Ultrasuède* du printemps! Venez faire un tour!
 *marque déposée

Achats en magasin seulement. Rayon 125, au deuxième, centre-ville seulement.

La Saie accepte avec plaisir les cartes la Saie, Charge/Visa et Master Charge.

Demandez-nous n'importe quoi... ou presque